

BONNY SUR LOIRE

Bulletin municipal

2025

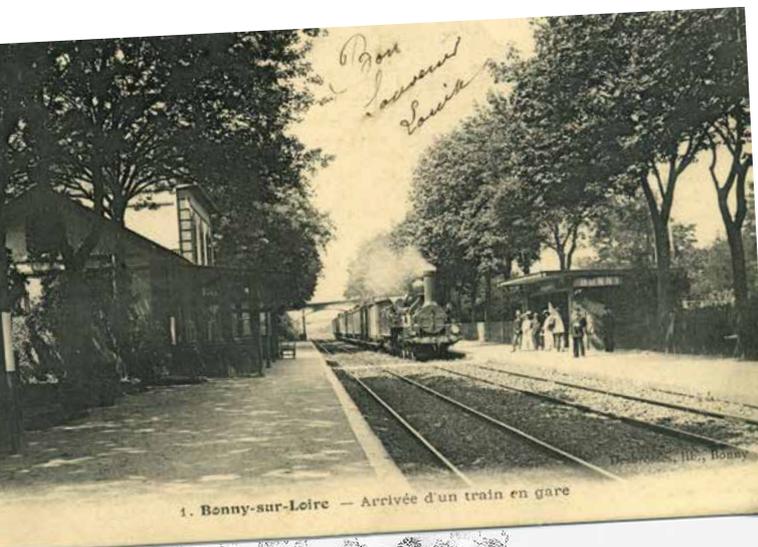


NUMÉRO 41

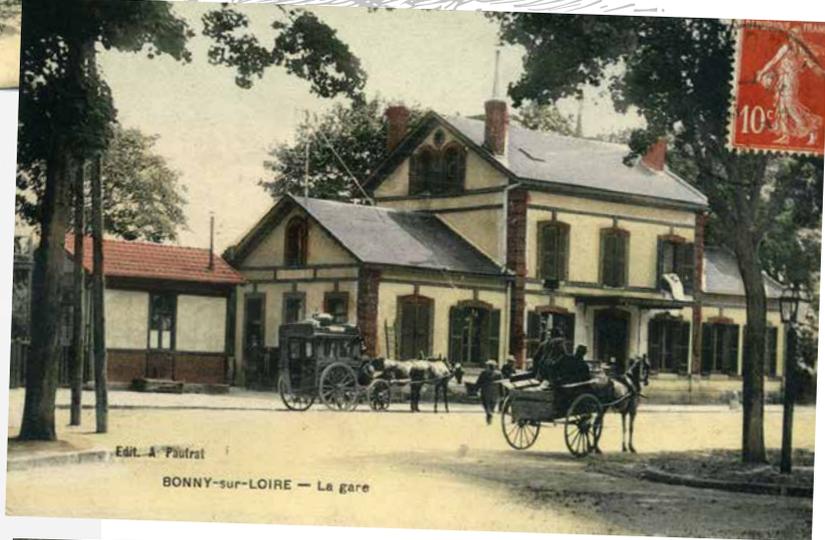
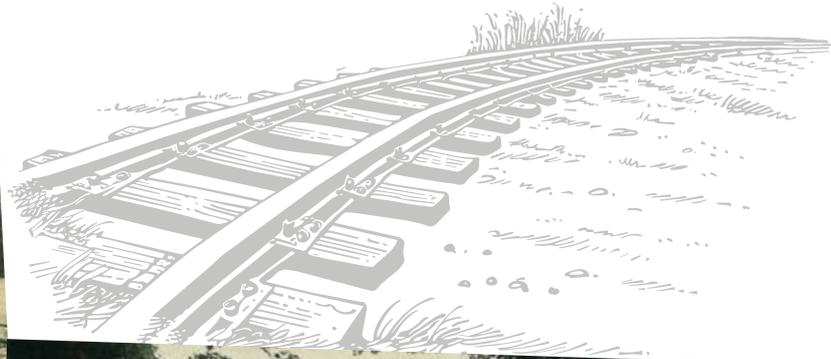


Village de caractère
du Loiret





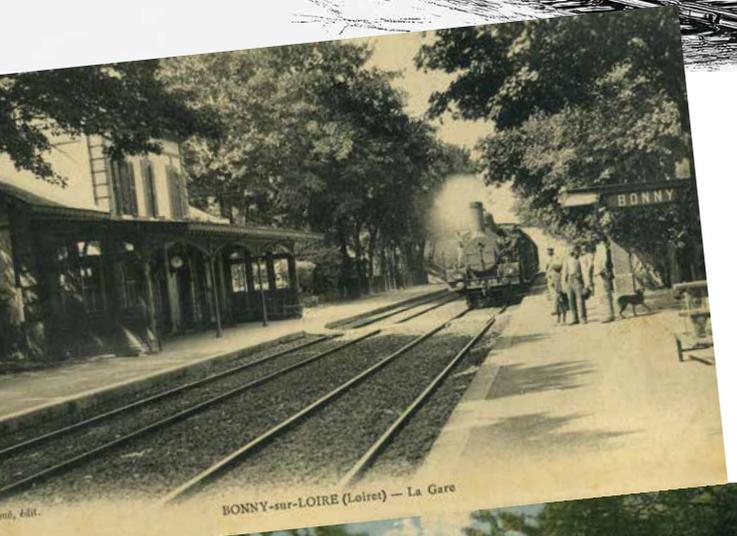
1. Bonny-sur-Loire — Arrivée d'un train en gare



Édit. A. Pautrat
BONNY-sur-LOIRE — La gare



Bonny-sur-Loire (Loiret)
Intérieur de la Gare

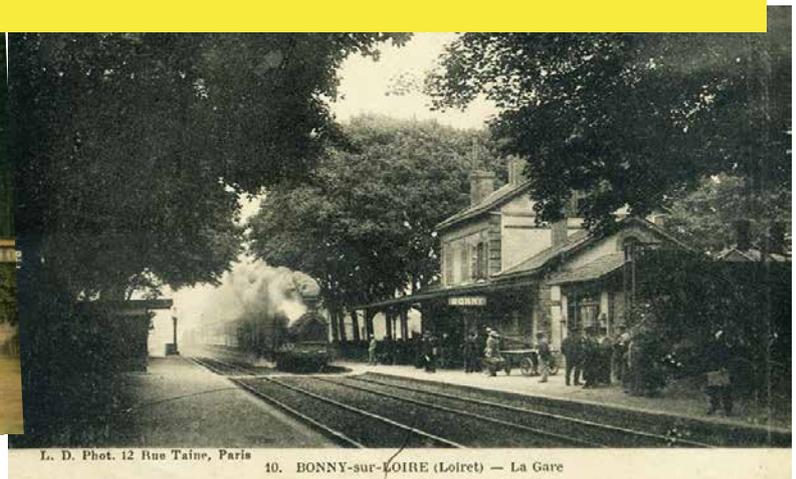


BONNY-sur-LOIRE (Loiret) — La Gare

La gare de Bonny au temps des locomotives à vapeur



Édition Pautrat
BONNY-sur-LOIRE — La Gare



L. D. Phot. 12 Rue Taine, Paris
10. BONNY-sur-LOIRE (Loiret) — La Gare

Sommaire

Le mot du maire
Urgences / centre de secours _____ 04

VIE DE LA COMMUNE

Numéros utiles _____	05
Le personnel communal _____	06
Les démarches _____	07
Règles à respecter _____	08
Tarif des salles _____	08
France Services à la Poste _____	09
Les finances _____	10
Recensement / Branchement eau _____	11
Travaux en cours / Surveillance privée _____	12
Gestion des déchets _____	13
La fibre optique à Bonny _____	14
Ccas & Agé Clic _____	16
La communauté de communes _____	18
Enfance et jeunesse _____	20
Centre de loisirs _____	22

VIE ASSOCIATIVE

Le barbillon bonnychon _____	23
La Maison de Pays _____	24
Le Comité des Fêtes _____	25
Ensemble et solidaires UNRPA _____	28
Le Mille clubs _____	29
Les vieilles bonnychonnes _____	30
La FNACA _____	31
Foire de Saint-Aignan _____	32
Bonnyswing _____	32
Association communale des chasseurs _____	33
Harmonie de Bonny _____	33
68 ^{ème} fête des vins _____	34
Compagnie Mangano Massip _____	35
US Bonny cyclisme _____	36
Bonny Beaulieu Football _____	38
La SERBHAG _____	40
Don du sang _____	40
Bibliothèque _____	41
Amicale Bonnychonne _____	41

CADRE DE VIE

Maisons fleuries _____	42
Les cheveux blancs _____	42
Camping du val _____	42
48 ^{ème} Salon d'Art d'automne _____	43
Virades de l'espoir _____	44
État civil _____	45

RÉPERTOIRES

Acteurs de la Santé / Assistance _____	46
Acteurs économiques _____	47
Divers _____	50
Jeu de piste à Bonny _____	51

CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

en cahier central _____ 26 - 27

www.bonny-sur-loire.fr

Bulletin municipal de Bonny-sur-Loire N° 41

Directeur de la publication :
Michel Chaillou, Maire de Bonny

Comité de rédaction :
Commission Communication

Crédits photos :
Mairie de Bonny, Associations de Bonny, Adobestock

Maquette, mise en page, impression
Divine Pack - 45250 Briare

**BONNY
SUR LOIRE**

Bulletin municipal



Le mot du Maire

2024 est finie.

Il est de tradition de faire le bilan de l'année écoulée.

Bonny est une petite ville où il fait bon vivre. Nous avons la chance d'avoir encore les services et commerces essentiels présents. Malgré la diminution significative des dotations de l'État, des subventions diverses, de la suppression totale de la taxe d'habitation après bien d'autres sources de revenus, les élus ont décidé et programmé des travaux.

Ont été réalisés ou sont en cours: l'allée centrale du cimetière, la réfection de la rue du 4 septembre jusqu'à la rue du puits Veneau, l'agrandissement de la bibliothèque.

Les manifestations et rendez-vous habituels, organisés par les associations ou par la commune, ont tous eu lieu et ont rencontré de beaux succès. Malgré une année pluvieuse le public était présent.

L'année 2024 a été riche en événements.

Quelques fois joyeux et agréables comme les Jeux Olympiques d'été. Parfaitement organisés, tout s'est déroulé sans aucun incident. Si Bonny n'en a pas bénéficié directement cela nous a montré que la France est capable de donner le meilleur d'elle-même. Il y a eu des élections, une dissolution de la chambre des députés, de nouveau des élections et une France qui se divise comme jamais. Dans le monde, les guerres non seulement continuent mais de nouveaux fronts s'ouvrent. La démocratie est menacée par des régimes autoritaires. En Europe des droits fondamentaux sont déjà remis en question.

Restons unis et vigilants. Et malgré tout restons positifs pour l'avenir.

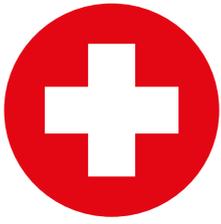
À Bonny des travaux sont également prévus en 2025: la réfection complète du square Legendre vers la Cheuille, l'isolation du bâtiment des écoles des petits rue de Bicêtre. Et tout l'entretien courant de la commune et des ses bâtiments. L'interdiction stricte des produits phytosanitaires (pour le bien de tous) nous oblige à vivre avec une nature plus rapide à faire pousser « l'herbe » que les services communaux à l'enlever. Mais ce n'est pas plus grave que les canettes dans les jardinières et les déjections canines sur les trottoirs.

D'autres travaux sont programmés à ce jour mais soumis à l'obtention de subventions : la continuité de la rue du 4 septembre de la rue du puits Veneau jusqu'à la route de Thou et l'isolation complète du bâtiment de la garderie (ancienne école des garçons).

Je vous souhaite une excellente année 2025 pleine de bonheur, de santé et de Paix.

Michel Chaillou, maire de Bonny-sur-Loire





Les urgences médicales

PETITES URGENCES :

Contactez la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) de Bonny ou votre médecin traitant.

URGENCES :

Le 15 ou le 112

En cas d'urgence, le 15 vous prendra en charge ou vous orientera, soit vers les urgences de l'hôpital soit vers la Maison Médicale de Garde (MMG), en fonction de votre état de santé, situé au pôle des consultations. La permanence y est assurée par des médecins de ville le week-end et les jours fériés.



Les comprimés d'iode

En cas d'accident nucléaire, la prise de comprimés d'iode stable protège la thyroïde de l'iode radioactif qui pourrait être rejeté dans l'environnement. La thyroïde va absorber l'iode stable jusqu'à saturation, et ne pourra donc plus assimiler l'iode radioactif qui serait éventuellement respiré ou ingéré. Les comprimés d'iode doivent être administrés en situation accidentelle et uniquement sur instructions des autorités.

Nouvel habitant de Bonny, allez à la pharmacie qui vous informera avant de vous remettre votre boîte de comprimés d'iode.

*Allergies à l'iode ? Vous êtes déjà allé en bord de mer, vous mangez du poisson ou mettez du sel dans vos aliments : vous n'êtes pas allergique à l'iode !
Vous avez un doute ? Parlez-en à votre médecin traitant.*



LE CENTRE DE SECOURS DE BONNY-SUR-LOIRE

Ce sont 9 hommes et femmes au service de la population de BONNY, THOU, BATILLY, FAVERELLES et de tous les Loirétains ainsi que les départements voisins avec un effectif qui se décompose d'un Officier, de quatre sous-officiers, de sept caporaux et sapeurs.

Les véhicules affectés au centre se composent de :

- un fourgon pompe tonne secours routier,
- un camion-citerne Feu de Forêt,
- un véhicule de secours et d'assistance aux victimes (ambulance),
- un véhicule tout usage,
- un véhicule léger de commandement,
- un bateau léger de sauvetage.

L'activité opérationnelle s'élève en moyenne à 200 interventions par an dont 80% dédiées au secours à la personne.



Pour continuer à pouvoir intervenir dans de bonnes conditions, nous recherchons constamment de nouvelles recrues. Vous êtes âgés d'au moins 16 ans, femmes ou hommes, vous disposez de temps libre, vous avez envie de donner de ce temps à vos concitoyens, alors venez nous rejoindre ! On vous accueille dans votre centre de secours.

Contactez le Lieutenant
Jean-François MARETTE
au 06 77 10 53 78

ou connectez-vous
sur le site **sdis45.fr**



Informations municipales

Les écoles

ÉCOLE MATERNELLE

12, rue de Bicêtre
02 38 31 61 50

ÉCOLE DES PETITS

4, avenue de la Gare
02 38 31 60 58

ÉCOLE DES GRANDS

2, avenue de la Gare
02 38 31 63 57

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
De 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h30
06 77 77 87 93 & 09 74 08 07 92

Les services culturels

MAISON DE PAYS

29, Grande Rue
02 38 31 57 71

BUREAU D'INFORMATIONS TOURISTIQUES

29, Grande Rue
02 38 31 24 51

BIBLIOTHÈQUE

Rue de Bicêtre
Ouverte le mardi de 16h à 17h30 (hors vacances scolaires),
le mercredi de 10h à 12h et le samedi de 10h à 12h
<http://new.mabib.fr/bonny/>

Autres services

TRÉSOR PUBLIC

30, avenue du Maréchal Leclerc - GIEN
02 38 37 34 00

SYNDICAT D'EAU BONNY/OUSSON

Mairie de Bonny-sur-Loire ou **SUEZ ENVIRONNEMENT**
SUEZ ASSAINISSEMENT

SUEZ 0977 408 408 / **ASTREINTE** : 0977 401 128

Cédric David : 02 38 05 18 06

assainissement@cc-berryloirepuisaye.fr

ÉNÉDIS GIEN

09 72 67 50 45

GRDF GIEN

08 00 47 33 33

LA POSTE

Place Beaupin Lagier
02 38 31 36 31

INFORMATIONS CRUES DE LA LOIRE

<https://www.vigicrues.gouv.fr>

MAIRIE DE BONNY

☎ 02 38 29 59 00

15, avenue du Général-Leclerc

@ mairie@bonnysurloire.fr

🌐 www.bonny-sur-loire.fr

f commune de bonny sur loire

Accueil au public

Mardi, Mercredi

de 9h à 12h et 14h à 17h30

Jeudi de 9h à 12h

Vendredi 9h à 12h et 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h



Les urgences

GENDARMERIE 17

BRIARE : 25, rue des tilleuls

02 38 31 71 20

CHÂTILLON-SUR-LOIRE : 41, rue de Beaulieu

02 38 31 71 30

SAPEURS POMPIERS 18 ou 112

Chef de centre : Lieutenant J-F MARETTE

SAMU 15 ou 112

CENTRE ANTI-POISONS 02 41 48 21 21

PHARMACIE DE GARDE

32 37 (0,35 ttc la minute)

f pharmaciadedebonnysurloire

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

27, Grande Rue

02 38 36 21 89



Le personnel communal

SERVICES ADMINISTRATIFS



Isabelle EGROT

Directrice générale des services
Secrétariat général
Personnel - SIAEP comptabilité

Laura DAMIENS

Accueil - Urbanisme
Affaires générales
Communication

LAETITIA DURAND

Comptabilité - Cantine scolaire
Centre de Loisirs

Frédérique HUNEL

Personnel
CC'AS - SIAEP administratif
Salon d'Art d'Automne

Christine SIAM

Accueil - Etat civil - Elections -
Cimetière - Garderie - Logement

Marie-Catherine LONGO *(remplaçante)*

Accueil - Etat civil - Elections -
Cimetière - Garderie - Logement

RESTAURATION



Thibaud MALBRAND

Cuisinier

Laura MARBY

Aide préparation repas
Surveillance cantine
Ménage réfectoire
et bâtiments communaux

ÉCOLE MATERNELLE



Catherine TURPIN

Coordinatrice des ATSEM et
des femmes de service
Assiste l'enseignante
Ménage à l'école maternelle

Sylvie GEOFFROY

Assiste l'enseignante
Ménage à l'école maternelle
Surveillance cantine

Floriane DEGARDIN

Assiste l'enseignante
Ménage à l'école maternelle

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Brigitte DOS REIS

Ménage bâtiments communaux
Surveillance cantine
Ménage réfectoire

SERVICE PÉRI-SCOLAIRE



Anaïs GUESSELIN

Directrice ALSH :
Garderie et Centre de loisirs
Surveillance cantine, ménage réfectoire

Leslie FOULON

Animatrice ALSH :
Garderie et Centre de loisirs
Surveillance cantine, ménage garderie

POLICE MUNICIPALE



Alexandre DESLOT

SERVICES TECHNIQUES



Jean-François MARETTE

Responsable services techniques
Travaux
Urbanisme

Guillaume DESLOT

Adjoint responsable
des services techniques
Responsable du fleurissement

Anselmo GALLEGO

Agent polyvalent

Vincent BOURGEOIS

Agent polyvalent

Jason MARCOUX

Agent polyvalent

Frédéric MARET

Agent polyvalent

Xavier ROCHON

Agent polyvalent

MAISON DE PAYS



Maria BONDEUX

Nathalie DANJOU *(remplaçante)*

Accueil Physique et téléphonique
Préparation expositions
Vente produits locaux



Informations municipales

Dates des passages de la balayeuse dans les rues de Bouuy 2025



Mercredi 22 JANVIER	Mercredi 12 MARS	Jeudi 10 AVRIL	Mardi 13 MAI	Mercredi 18 JUIN
Mercredi 23 JUILLET	Mercredi 27 AOÛT	Jeudi 02 OCTOBRE	Jeudi 13 NOVEMBRE	Jeudi 18 DÉCEMBRE

➔ Pensez à retirer votre véhicule pour ne pas gêner le passage de la balayeuse



Préfecture : www.loiret.gouv.fr
 Vous pouvez désormais effectuer vos demandes sans vous rendre au guichet d'une préfecture. Passeport, carte d'identité, immatriculation, permis de conduire : toutes les démarches en lien avec ces documents doivent passer par la téléprocédure.
 Toutes informations sur : www.demarches.interieur.gouv.fr

PERMIS DE CONDUIRE

Consulter **vos points** gratuitement sur internet via le site sécurisé : www.telpoints.info

Des **stages de sensibilisation au risque routier**, dits "stages de récupération de points" sont régulièrement organisés à proximité de Bonny-sur-Loire. L'accès direct, en temps réel, aux places de stages de votre région disponibles sur le site internet : www.permisapoints.fr

MARIAGE

Mairie du domicile d'un des futurs conjoints.
 Documents nécessaires :
Dossier à retirer en Mairie.

PACS

Il peut être signé en mairie, depuis le 1^{er} novembre 2017. Le Pacte Civil de Solidarité (PACS) est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Depuis le 1^{er} novembre 2017, il revient à l'officier de l'état civil, et non plus au greffe du tribunal d'instance, de recevoir la déclaration conjointe des partenaires, la modification de la convention de PACS et la dissolution de celui-ci. Pour tous renseignements : **Contactez le service état civil de la mairie.**

CARTE DE SEJOUR ETRANGER

Préfecture www.loiret.gouv.fr.

REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Unité Territoriale Solidarité de Gien Tél. : 02 38 05 23 23
 ou permanence CCAS en Mairie

RECENSEMENT

EN VUE DE LA JOURNÉE D'APPEL DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE

Mairie du domicile dans les 3 mois qui suivent le seizième anniversaire.

Documents nécessaires : livret de famille, pièce d'identité de l'enfant, justificatif de domicile. Obligatoire pour les garçons et filles à 16 ans.

L'attestation de recensement est nécessaire pour l'inscription aux examens, concours et permis de conduire.

La démarche peut être faite par le jeune lui-même ou par ses parents.

PERMIS DE CHASSER

Fédération Départementale des Chasseurs
 11 rue Paul Langevin
 45100 ORLEANS LA SOURCE
 Tél. 02 38 69 76 20
 Validation : www.validerpermischasser.fr

SITES INTERNET UTILES

www.service-public.fr
 Préfecture www.loiret.gouv.fr

Informations municipales

Règles à respecter

VIDE MAISON

Vous souhaitez faire un vide maison ? Remplissez le cerfa n°13939*01 et transmettez-le en Mairie au moins 15 jours avant l'événement. Un arrêté municipal sera rédigé afin de vous accorder l'autorisation.

www.formulaires.modernisation.gouv.fr

FEUX



L'Arrêté Préfectoral du 9 juin 2017 réglemente le brûlage à l'air libre dans l'ensemble du département du Loiret. Vous pouvez le consulter sur www.loiret.gouv.fr/content/download/36381/263640/file/2017_06_09_AP_brulage.pdf

MONOXYDE DE CARBONE

Peut-être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

N'utilisez pour vous chauffer, que des appareils destinés à cela et vérifiés par un professionnel.

Ne bouchez pas les ouvertures qui permettent à l'air de circuler.

Aérez chaque jour votre logement au moins 10 minutes.

TRAVAUX

Vous souhaitez effectuer des travaux qui nécessitent l'occupation ou l'utilisation du domaine public ? Si l'occupation concerne un échafaudage, le dépôt d'une benne, etc. qui n'entrave pas le stationnement et la circulation des véhicules ou des piétons, remplissez le cerfa n° 14024*01 (demande d'arrêt de police de circulation). Ces imprimés sont à déposer au moins 15 jours avant le début des travaux à la Mairie.

Rappel : en cas d'accident et sans ces autorisations, votre responsabilité sera engagée.

www.formulaires.modernisation.gouv.fr

GUICHET NUMÉRIQUE

DES AUTORISATIONS D'URBANISME (GNAU)

Vous pouvez déposer, de façon dématérialisée, vos demandes d'autorisation d'urbanisme sur les 20 communes du territoire de la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye sur l'adresse

www.gnau31.operis.fr/berryloire- puisaye/-gnau/#/

Vous pourrez vous connecter à cet outil soit avec un identifiant que vous aurez créé soit via France Connect.

A noter qu'il vous est toujours possible de déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en format papier à la mairie du lieu des travaux.



RAPPEL CHATS ERRANTS

Malgré les campagnes de stérilisation régulières la prolifération des chats errants continue. Aussi il est rappelé qu'il est formellement interdit de nourrir les chats errants. (article 120 du règlement sanitaire Départemental).

Les contrevenants identifiables par les différents réseaux de caméras de surveillance s'exposent à des poursuites pénales.

PERMIS DE CHIENS

Rappel : tous les propriétaires de chiens de 1^{ère} et 2^e catégories sont tenus de posséder un permis de chien délivré par le Maire. La délivrance ne peut être effectuée que sur présentation de toutes les pièces administratives (Assurance, carnet de vaccinations, carte d'identification, attestation de formation, évaluation comportementale de l'animal...).

Renseignements :

www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/1839

NUISANCES SONORES



Horaires en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore : tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques...peuvent être effectués :

Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 19 h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 19h.

Arrêté municipal consultable en mairie ou sur le site internet de la mairie.

Location des salles (tarifs 2025 réservés aux particuliers bonnychons)

Cuisine : 126,00 €

Cauton Parquet : 240,00 €

SALLE POLYVALENTE	*Mai à Octobre	*Novembre à Avril	SALLE POLYVALENTE	ÉTÉ	HIVER
Salle 1 (salle bar)			Salle 1 + grande salle		
1/2 journée	107,00 €	147,00 €	1/2 journée	169,00 €	231,00 €
1 journée	158,00 €	231,00 €	1 journée	242,00 €	362,00 €
2 jours consécutifs	231,00 €	383,00 €	2 jours consécutifs	383,00 €	598,00 €
SALLE DUGUÉ	*Mai à Octobre	*Novembre à Avril	SALLE DUGUÉ	ÉTÉ	HIVER
Salle RDC avec annexe ou salle 1 ^{er} étage			Ensemble RDC + 1 ^{er} étage		
1/2 journée	57,00 €	71,00 €	1/2 journée	91,00 €	112,00 €
1 journée	77,00 €	107,00 €	1 journée	126,00 €	164,00 €
2 jours consécutifs	112,00 €	169,00 €	2 jours consécutifs	180,00 €	251,00 €

*Sous réserve des conditions climatiques

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : contacter la mairie de Bonny.



France Services

Proche de vous au quotidien

VIE DE LA COMMUNE

France Services à La Poste

Au bureau de poste labellisé France services de Bonny sur Loire, les référents vous guident dans vos démarches en ligne.

En juillet 2021, La Poste de Bonny-sur-Loire a été labellisée France services. Cette labellisation permet le regroupement dans un même lieu des services de La Poste mais aussi de Pôle emploi, la CNAM, la MSA, la CAF, la CNAV, la DGFIP, et des ministères de la Justice et de l'Intérieur. Ce bureau peut ainsi accueillir les citoyens ayant besoin d'accéder aux services des partenaires via un espace numérique mis à leur disposition gratuitement (ordinateur, tablette, imprimante et scanner) et

bénéficier de l'accompagnement d'un chargé de clientèle La Poste référent France services spécialement formé. En complément, les citoyens ont la possibilité de s'entretenir avec un expert dans un espace confidentiel en présentiel ou en visio-conférence, pour réaliser leurs démarches. Le point d'accès numérique, en libre-service et gratuit pour tous, permet aussi de réaliser, en toute autonomie ou avec l'appui du référent, l'ensemble des démarches administratives quotidiennes.



LES SERVICES DU QUOTIDIEN DANS VOTRE FRANCE SERVICES DE BONNY SUR LOIRE



MA SITUATION DE VIE CHANGE

Je déclare mon changement de situation suite à une naissance ou au décès d'un proche. Je demande le RSA, la prime d'activité, une aide au logement (APL, ALF,...).



JE PRENDS SOIN DE MA SANTÉ

Je demande une carte vitale, je suis mes remboursements, je télécharge une attestation de droits, je déclare un changement de situation personnelle...



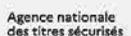
JE PRÉPARE MA RETRAITE

Je souhaite bénéficier d'une simulation pour ma retraite ou être informé(e) de mes droits.



JE DÉCLARE MES IMPÔTS

Je déclare et paie mes impôts, j'accède à mes documents fiscaux, je me renseigne sur la taxe d'habitation, la taxe foncière, le prélèvement à la source...



J'ÉTABLIS MES DOCUMENTS OFFICIELS

Je fais ma pré-demande de passeport ou carte nationale d'identité, je demande ou renouvelle mon permis de conduire, mon certificat d'immatriculation...



JE FAIS VALOIR MES DROITS

Face à un litige ou conflit, je m'informe sur les procédures et sur la saisie du Défenseur des droits, je demande un extrait de mon casier judiciaire...



JE SUIS AFFILIÉ(E) À LA MSA

Je crée mon compte, je consulte mes paiements, je fais mes déclarations et demandes en ligne concernant ma santé, ma famille, ma retraite...



JE CHERCHE UN EMPLOI

Je m'inscris/réinscris en ligne en tant que demandeur d'emploi, j'actualise ma situation, je consulte mes paiements...

INFORMATIONS PRATIQUES

France services de Bonny sur Loire

18 grande rue
45420 Bonny sur Loire

HORAIRES D'OUVERTURE

Du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le samedi de 9h à 12h

02 38 05 18 74

bonny-sur-loire@france-services.gouv.fr

Pour améliorer votre accueil, nous vous conseillons de prendre rendez-vous et de vous munir des pièces justificatives et identifiantes indispensables à la réalisation de vos démarches.

Les finances communales

Petit rappel



LE PERCEPTEUR

Les finances communales sont soumises aux règles de la comptabilité publique, c'est-à-dire que toutes les opérations de recettes et dépenses, même si elles sont à l'initiative du conseil municipal, sont sous le contrôle de la Direction Générale des Finances Publiques et c'est un agent de l'état appelé Trésorier, qui assure cette mission de contrôle.

LE TRÉSOR PUBLIC

La commune ne possède pas de compte bancaire comme un particulier ou une entreprise, elle a un compte au Trésor Public et c'est le trésorier qui acte les recettes et accepte également les dépenses à partir des disponibilités qui sont sur ce compte.

La comptabilité communale se décline sur 3 documents essentiels

1) Le budget:

Il est établi en début d'année et voté par le Conseil municipal. C'est un document prévisionnel qui fixe les recettes et dépenses de l'année à venir. Il comporte deux sections : le fonctionnement qui traite les recettes et dépenses courantes (salaire du personnel, entretien du patrimoine communal, subventions aux associations...) et l'investissement pour les opérations importantes.

Le budget doit être équilibré, c'est-à-dire que toutes les dépenses doivent être assurées par des recettes. Les recettes de fonctionnement doivent être supérieures aux dépenses de fonctionnement car c'est cet excédent qui assurera l'autofinancement des investissements. Le budget doit être sincère et véritable, c'est-à-dire que toutes les prévisions qui sont inscrites en début d'année doivent être réalisées.

C'est dans le cadre de l'établissement du budget que se décide le vote des taux d'impositions.

2) Le compte administratif :

C'est un document établi par la commune à la fin de l'année. Il a la même présentation que le budget. Il reprend l'ensemble des recettes et dépenses qui ont été réellement réalisées au cours de l'année passée. Le compte administratif n'est pas en équilibre, il dégage normalement un excédent plus ou moins important qui sera reporté en recette de l'année suivante.

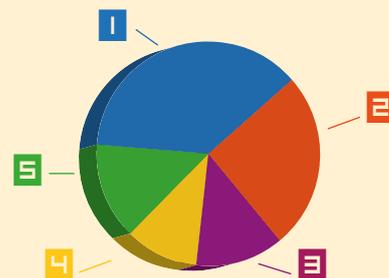
3) Le compte de gestion :

C'est un document établi par le trésorier qui reprend l'ensemble des recettes et dépenses qu'il a actées au cours de l'année passée. Le compte administratif et le compte de gestion doivent être rigoureusement exacts.

Les chiffres

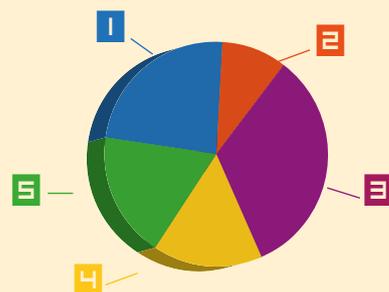
COMPTE ADMINISTRATIF 2023

1 Recettes de fonctionnement : (y compris report d'excédent 2020)	2.888.475,35 €
2 Dépenses de fonctionnement	1.983.257,88 €
3 Recettes d'investissement :	981.159,69 €
4 Dépenses d'investissement :	822.623,95 €
5 Résultat de clôture à reporter :	1.063.753,21 €



BUDGET 2024

1 Recettes de fonctionnement :	2.259.644,00 €
2 Excédent 2021 reporté en fonctionnement :	908.556,03 €
3 Dépenses de fonctionnement :	3.168.200,03 €
4 Recettes d'investissement :	1.518.882,03 €
5 Dépenses d'investissement :	1.710.443,24 €
Excédent 2023 reporté en investissement :	191.561,21 €



Recensement de la population 2025

La mairie de Bonny sur Loire vous informe que le recensement de la population aura lieu dans notre commune du **jeudi 16 janvier au samedi 15 février 2025 inclus**.

Cette opération, réalisée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), a pour objectif de mieux connaître la population de notre territoire. En comptabilisant le nombre d'habitants et en collectant certaines informations sociodémographiques, les résultats permettront d'évaluer les besoins en services publics, et de mieux planifier les projets locaux.

Vous serez peut-être aussi concernés par l'enquête Familles. Celle-ci vise à mieux comprendre les familles d'aujourd'hui et leur histoire et complètera le recensement. Certains quartiers de notre commune ont été tirés au sort pour y répondre.

Des agents recenseurs ont été recrutés par la mairie. Ils passeront dans chaque foyer pour déposer les formulaires et expliquer la démarche. Vous aurez possibilité de répondre en ligne via le site internet de l'INSEE dont vous trouverez l'adresse sur les formulaires.

Chaque réponse est confidentielle et ne sera utilisée que pour des statistiques. Les informations fournies ne sont en aucun cas transmises à d'autres administrations.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la mairie ou consultez le site www.le-recensement-et-moi.fr
Ensemble, faisons en sorte que ce recensement soit une réussite pour Bonny sur Loire !



La participation au recensement est un acte civique, obligatoire et gratuit. Nous vous remercions par avance vivement de votre collaboration lorsque les agents recenseurs se présenteront chez vous munis d'une carte tricolore avec leur photo, remplie et signée par le Maire.

Ci-dessous les 5 agents recenseurs sur notre commune.



Édito

Chers abonnés,

Nous sommes heureux de partager avec vous ce premier bulletin Inf'EAU. Il communique des informations liées au service de l'assainissement collectif et vous informe des actions menées en collaboration avec SUEZ, notre délégataire de ce service public. Nous vous souhaitons une bonne lecture et restons à votre écoute pour répondre à toutes les questions que vous vous posez sur le service de l'assainissement.

Communauté de Communes Berry Loire Puisaye

Soyez bien raccordé !

- Pour ne pas polluer**
Les eaux usées de votre habitation doivent rejoindre la station d'épuration pour y être dépolluées, avant de rejoindre le milieu naturel. Sans cela, elles polluent les rivières et le sous-sol.
- Pour votre tranquillité**
Être bien raccordé permet d'évacuer les eaux usées en évitant les problèmes et les odeurs. Cela contribue également à vous préserver des bactéries et des animaux nuisibles (rats, etc.)
- Pour la valorisation de votre habitat**
Lors des transactions immobilières, la délibération 2022-224 du conseil communautaire du 13 décembre 2022, prévoit la réalisation d'un contrôle de conformité du raccordement au réseau d'eaux usées.
Si votre raccordement n'est pas conforme, la valeur de votre habitation risque d'être diminuée.

À chaque eau son réseau...

Nous utilisons de l'eau pour nous doucher, tirer la chasse d'eau ou faire notre vaisselle.

Une fois salées, ces « eaux usées » sont rejetées dans le réseau d'assainissement et acheminées à la station d'épuration où elles sont dépolluées avant rejet au milieu naturel (rivière).

Les eaux usées sont collectées seules, le réseau est dit « séparatif ». Les eaux pluviales sont alors dissociées.

Vous avez un réseau séparatif.



Suis-je bien raccordé ? 3 principaux points de contrôle

1. Un **écoulement facile** et le **raccordement au réseau des eaux usées**
2. La **déconnexion des eaux pluviales** du réseau d'eaux usées pour les réseaux séparatifs
3. La **neutralisation des anciens ouvrages d'assainissement** non collectif

La réglementation

Pour préserver le cadre de vie, l'environnement et la santé publique, toutes les habitations situées à proximité d'un réseau d'assainissement collectif doivent y être raccordées¹⁾.

Quelles obligations pour le propriétaire ?

Les propriétaires ont l'obligation de s'assurer que leur immeuble est correctement raccordé via un contrôle de conformité et doivent, le cas échéant, réaliser les travaux nécessaires.

Quel rôle pour la collectivité ?

Les collectivités ont pour mission de s'assurer que les propriétaires respectent bien cette obligation légale. Pour cela, des contrôles de conformité peuvent aussi être réalisés à leur initiative.

Quelles conséquences ?

Si une habitation n'est pas raccordée (ou mal raccordée) alors qu'un réseau a été mis en service depuis plus de 2 ans, le propriétaire peut être soumis à des pénalités. La redevance d'assainissement peut être majorée et même doublée. En dernier recours, la collectivité peut réaliser les travaux d'office et demander au Trésor Public de recouvrer les sommes auprès du propriétaire.

¹⁾Article L1231-1 du Code de la Santé Publique, règlement de service collectif



En qualité d'usager, quel est mon rôle ?

Protéger le réseau d'assainissement n'est pas réservé qu'aux spécialistes. Chacun d'entre nous doit être conscient de sa responsabilité et des contributions possibles à la préservation de notre environnement commun, au bénéfice de notre qualité de vie et de celle des générations futures.

Ayez les bons réflexes au quotidien !

- > Jeter les **lingettes, serviettes hygiéniques, rouleaux de papier toilettes** dans une **poubelle, JAMAIS DANS LES TOILETTES**
- > Rapporter les **médicaments** à la pharmacie
- > Ramener les **déchets polluants** (huile de vidange, huile de friture, peinture, vernis, acides, ciment, plâtre, javel...) à la déchetterie



INFORMATIONS-CONSEILS

Vous souhaitez réaliser un état des lieux de votre raccordement ? Vous vendez votre habitation et vous souhaitez un certificat de conformité ? Vous avez des questions ?

N'hésitez pas à appeler notre Service Clientèle au numéro figurant en haut à gauche de votre facture d'assainissement.

VOS CONTACTS

Infos, conseils, astuces, consultez toutsurmoneau.fr

Nous sommes à votre disposition du lundi au vendredi de 8 h à 17 h et le samedi de 8 h à 13 h. **Appetez-nous au 0 977 408 408**

En cas d'urgence, contactez-nous au 0 977 401 128

Liste des travaux 2024

Nature des travaux	Entreprise	Montant TTC
Réfection chemin Napoléon	Ent. Decherf	5.220 €
Réfection enduit sur pignon préau Ecole des grands	Ent. Bruni	3.619 €
Reprise dur façade arrière Maison de santé	Ent. Bruni	1.305 €
Réfection WC et un bureau Mairie	Ent. Turpin Peinture	2.780 €
Remplacement de quatre coffrets électriques extérieurs au Camping	Ent. Somelec	3.495 €
Démoussage toiture Maison de pays, Maison de santé et WC Bords Cheuille	Ent. Courtigne Environnement	8.741 €
Réfection allée principale du cimetière	Ent. Decherf	19.699 €
Nettoyage en profondeur d'un cours de tennis	Ent. Aquaclean	1.506 €
Installation de projecteurs LED Salle polyvalente	Ent. Bercier Lechauve	1.138 €
Remplacement de deux poteaux d'incendie par deux bouches d'incendie	Ent. Suez	5.972 €
Eclairage vitrine et dégagement Maison de pays	Ent. Bercier Lechauve	2.650 €
Repose de 17 lanternes LED dans les hameaux	Ent. Somelec	3.602 €
Création de marches entre le City stade et le magasin B1	Ent. Bailly Espaces Verts	3.860 €
Réfection voirie Champagne	Ent. Decherf	14.215 €
Travaux en cours		
Rénovation du Square Legendre		82.592 €
Aménagement de Voirie et rénovation du réseau eau potable Rue du 4 septembre et Rue du Porc		236.079 €
Travaux de rénovation énergétique de l'Ecole des petits		341.581 €
Agrandissement de la bibliothèque		46.436 €

Installer une vidéo surveillance chez soi

Les règles à suivre avant d'installer d'un système de vidéosurveillance chez soi.



La CNIL mentionne un certain nombre de précautions à prendre avant de mettre en place un dispositif de vidéoprotection chez soi :

→ Ne filmer que l'intérieur de votre propriété
Il est interdit de filmer la voie publique ou de filmer une zone réservée à un voisin

→ Respecter le droit à la vie privée de chacun
Les images des caméras peuvent être visualisées par toute personne qui a eu l'autorisation du propriétaire de les voir mais toute image doit s'inscrire dans le respect de la vie privée, y compris quand sont filmés des membres de la famille, des amis ou des invités.

→ Informer toute personne filmée de la présence d'un système de vidéosurveillance

Si du personnel vient à votre domicile, il doit être prévenu de l'installation d'un dispositif de vidéoprotection. Par ailleurs, il est interdit de filmer des employés en permanence pendant qu'ils travaillent, vous n'avez ainsi pas le droit de filmer votre femme ménage tout au long de son service.

Les risques encourus en cas d'enfreinte de la loi encadrant la vidéosurveillance :

En cas de non-respect de la loi encadrant la vidéosurveillance peuvent être sévères. Sanctions pénales et poursuites judiciaires font partie des risques encourus s'il est attesté que les caméras filment la voie publique, empiètent l'espace des voisins, ou ne respectent pas la vie privée d'une personne. Les sanctions varient en fonction de la gravité de l'infraction et peuvent aller jusqu'à une amende importante.



Ce qu'il faut savoir



Les ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères se fait désormais en bacs (dotation faite sur l'année 2024).

Le jour de collecte change puisque sur Bonny sur Loire, les bacs d'ordures ménagères seront collectés le vendredi des semaines paires.

En 2025, il y aura 3 décalages de collecte :

- Semaine du 1^{er} Janvier
Lundi 30 Décembre 2024
- Semaine du 1^{er} Mai
Samedi 3 Mai 2025
- Semaine du 25 Décembre
Samedi 27 décembre 2025

Pour rappel, les autres jours fériés sont des jours où les déchets sont ramassés tout à fait normalement. Aucune inquiétude le SMICTOM communique toujours sur ses réseaux (site internet www.smictom-gien.com et page Facebook Smictom du Giennois) pour le rappeler. Pour recevoir l'information en direct sur smartphone, il est utile de télécharger l'application Panneau Pocket.

Quelques règles importantes :

- ➔ Sortir les bacs la veille au soir du jour de collecte si possible avec les poignées tournées vers la route
- ➔ Les bacs doivent être largement visibles (même de nuit)
- ➔ Attention aux stationnements gênants qui perturbent la collecte.

Les déchèteries

Ouvertes du :

Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Attention heures d'été :

Du lundi 16 Juin 2025 au samedi 30 Août 2025, 7h à 14h.

Fermées les dimanches, jours fériés, 24/12 et 31/12 (après-midi).

L'accès à la déchèterie est gratuit pour les particuliers sur présentation d'un justificatif de domicile. Il est limité aux véhicules et camionnettes de PTAC inférieur à 3,5 tonnes. Pour les professionnels, l'accès à la déchèterie est payant.

Plus d'informations sur le site du SMICTOM :

<https://www.smictom-gien.com/les-decheteries/>



Le compostage

Comment obtenir un composteur ?

- ➔ Remplir le formulaire d'inscription sur le site du SMICTOM du Giennois ou par téléphone au 02 38 05 06 75
- ➔ Attendre d'être recontacté afin de confirmer le RDV
- ➔ Le jour J, apporter un justificatif de domicile de moins de trois mois et un stylo
- ➔ Sur place une convention de mise à disposition sera à remplir en deux exemplaires

La collecte sélective

ATTENTION, les consignes de tri évoluent



Le ramassage du tri des emballages et du papier se fait désormais en bac à couvercle jaune (dotation faite sur l'année 2024). Les sacs jaunes ne seront plus distribués ni acceptés à terme (possibilité néanmoins d'écouler les stocks au fur et à mesure). Le verre sera toujours à apporter dans les colonnes de tri dédiées. Le jour de collecte change puisque sur Bonny-sur-Loire, les bacs de tri seront collectés le jeudi des semaines paires.

En 2025, il y aura 3 décalages de collecte :

- Semaine du 1^{er} Janvier
Vendredi 3 Janvier 2025
- Semaine du 1^{er} Mai
Vendredi 2 Mai 2025
- Semaine du 25 Décembre
Samedi 26 Décembre 2025

Quelques règles importantes concernant les bacs de tri :

- ➔ Sortir les bacs de tri la veille au soir du jour de collecte si possible avec les poignées tournées vers la route
- ➔ Les bacs de tri ne doivent pas servir à autre chose que pour le tri des emballages et des papiers (pas de verre ou d'ordures ménagères)

Panneau Pocket

Le SMICTOM du Giennois est disponible sur l'application Panneau Pocket.

Ce système d'alertes permet de recevoir des rappels et informations essentielles sur la gestion des déchets via un smartphone.



Comment faire si vous n'avez pas l'application ?

Recherchez puis téléchargez Panneau Pocket dans votre « store » Google play, App Store... Une fois installée, ouvrez l'application et cherchez l'entité SMICTOM du Giennois. Cliquez ensuite sur l'icône à droite du nom. Vous êtes alors abonné aux actualités du SMICTOM.

Que faire si vous possédez déjà l'application ?

Aussi, si vous possédez déjà l'application il suffit de chercher l'entité SMICTOM du Giennois et de cliquer sur l'icône à droite du nom pour vous abonner à nos alertes.

La fibre optique à Bonny

Pour le Loiret le Conseil Départemental, au travers du projet LOIRET FIBRE LYSSEO, a attribué une Délégation de Service Public à la société SFR FTTH, devenue X Fibre dans le but de généraliser la fibre pour tous.

Date de commercialisation

Lors des éditions du bulletin municipal nous vous avons annoncé la finalisation du déploiement de la fibre à Bonny au cours de l'année 2024.

Même si un certain retard a pu être constaté les travaux de réalisation et d'enfouissement des réseaux sont actuellement en cours d'achèvement.

L'enfouissement en centre bourg est terminé et il reste quelques travaux à réaliser en aérien par la pose de poteaux dans les écarts.

Les 4 opérateurs "historiques" (Orange, SFR, Bouygues, Free) selon un calendrier qui leur est spécifique vont désormais tous intervenir et proposer leurs services.

C'est le fournisseur d'accès à Internet, l'opérateur commercial, qui décide de la date à laquelle il ouvre la commercialisation de ses offres fibre optique selon la situation géographique de chaque habitation.

Il vend son service au client raccordable, gère les relations commerciales et réalise le raccordement final jusqu'au logement.

Test d'éligibilité

Pour pouvoir souscrire à un abonnement en fibre optique, il faut :

- ➔ que le réseau fibre ait été déployé à proximité de votre logement (logement raccordable).
- ➔ que l'adresse exacte soit référencée dans une base de données nationale. Pour différentes raisons, l'adressage n'est pas toujours complet dans cette base d'adresses. Les adresses manquantes sont en cours d'identification et seront donc éligibles avec un décalage de quelques mois.
- ➔ qu'un opérateur commercial soit titulaire du droit d'utiliser et raccordé au réseau LYSSEO pour commercialiser ses offres fibre optique auprès des clients raccordables.

Le choix de l'opérateur

Vous avez totalement la possibilité de choisir votre opérateur : rester chez votre fournisseur actuel ou en changer ce qui vous obligera à mettre fin à votre contrat actuel pour en souscrire un nouveau.

Aucun opérateur ne détient un quelconque monopole pour la mise en place de la fibre et cela pour une quelconque durée.

TESTER VOTRE ELIGIBILITE



Tester votre éligibilité

aux offres fibre optique sur les sites des Fournisseurs Accès Internet FAI de votre choix (Orange, SFR, Free, Bouygues Telecom...) ou sur des sites tels que Degrouptest, Ariase ou Observatoire.francethd.

Vous avez la possibilité de consulter le site lysseo qui vous proposera une carte détaillée de Bonny. <https://lysseo.fr/test-deligibilite/> Il suffit d'indiquer votre adresse pour savoir si votre habitation est éligible. Si la fibre est disponible votre adresse apparaît avec un point vert.



L'installation

Le raccordement

Après avoir choisi un fournisseur et convenu d'un rendez vous, un technicien procédera au raccordement dans un délai de 3 semaines maximum. L'intervention dure environ de 1 à 2 heures.

Le raccordement consiste à installer la fibre optique pour relier le logement au réseau depuis le boîtier (PBO) situé dans la rue ou dans les parties communes dans le cas d'un immeuble.

Il existe 3 types de raccordement possibles selon la situation du point de branchement optique : aérien, souterrain, aéro souterrain.

En cas d'échec pour passer la fibre dans le fourreau sur le terrain privé, c'est au propriétaire de mettre à disposition un fourreau ou d'effectuer la réparation.

L'installation dans le logement

Le technicien convient avec le client de l'emplacement de la prise optique (en général dans la pièce principale près de la prise TV) et du cheminement de la fibre dans le logement.



Le technicien fait circuler la fibre :

- ➔ soit de manière apparente (par exemple au-dessus des plinthes)
- ➔ soit dans des goulottes si elles sont déjà existantes. Il pose la prise optique au mur à l'emplacement convenu avec le client dans la pièce principale. Il fournit les équipements Fibre (box, décodeur TV, boîtier fibre), les installe et configure la box et le décodeur.

Coût

Les frais de raccordement et d'installation sont offerts sur le réseau départemental Lysséo.

Et ce quel que soit le nombre d'interventions des techniciens. Ils peuvent en cas de dysfonctionnement être amenés à intervenir plusieurs fois sans aucun frais supplémentaire.

Sauf si vous souscrivez de nouveaux services la mise en place de la fibre ne doit pas entraîner de surcoût ou d'augmentation tarifaire. Vous n'êtes pas obligés d'augmenter le débit.

Faites votre choix en fonction de vos besoins et utilisations.

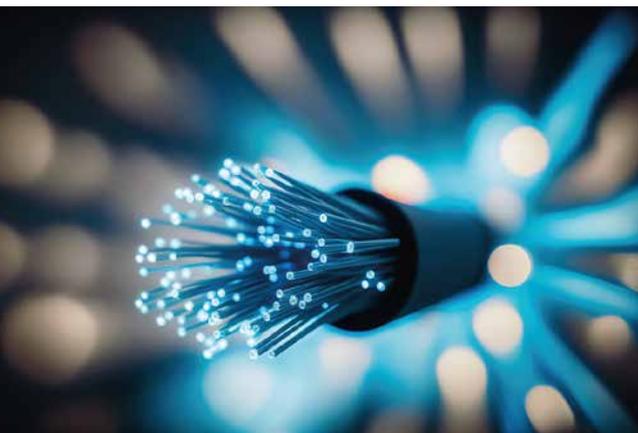
Renseignements sur :



www.lysseo.fr



www.loiret.fr/le-tres-haut-debit



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS est un organe social qui propose aides et services à l'ensemble de la population : ces derniers étant trop souvent ignorés, le CCAS a aujourd'hui décidé de vous les faire connaître par le biais de cette publication.

Les aides aux Familles

Les aides ponctuelles

En cas de difficultés financières passagères, de changement de situation, de maladie, décès d'un proche, etc...

Le CCAS peut vous aider et vous conseiller. Il suffit de vous présenter au secrétariat de la mairie qui vous fixera un rendez-vous et ce afin de vous accompagner dans vos démarches.

Après étude de votre dossier, des solutions vous seront proposées, le CCAS peut également vous attribuer une aide financière, sous la forme d'une somme d'argent versée à un tiers (prise en charge de factures par exemple) ou de bons alimentaires.

Le CCAS est là aussi pour vous garantir la confidentialité de votre dossier.

Les aides aux seniors et aux personnes handicapées

Le portage de repas à domicile

Vous ne pouvez plus préparer vos repas, il vous est possible de faire appel à ce service qui s'adresse aux personnes rencontrant des problèmes de santé et aux personnes handicapées quel que soit l'âge.

Pour en bénéficier, il vous suffit de retirer un dossier d'inscription à la mairie. Ce service peut être temporaire, vous êtes libre d'engagement.

A réception du dossier d'inscription, le portage des repas peut être mis en place sous 48 heures (hors week-end). Les régimes sont respectés.

Le CCAS, selon votre revenu fiscal, peut vous apporter une aide financière.



La Téléassistance « Présence Verte »

Le CCAS offre les frais d'inscription à toute personne qui contracte un abonnement.

Les actions du CCAS

Chaque année des chocolats sont offerts aux résidents de la Maison de Retraite des Jardins de la Loire.

Des colis festifs sont distribués aux personnes de 80 ans et plus, au moment de Noël.

Le CCAS intervient également pour établir des dossiers de demandes d'aides auprès du département (APA, AAH, Aide sociale à l'hébergement (EHPAD), etc...).

Contacter le CCAS

Permanence en Mairie le mercredi de 15h à 17h (sur rendez-vous)



*Agence Départementale
des Solidarités
de Gien*

L'Equipe Accueil Inconditionnel vous propose une
**Permanence Sociale et
Administrative
Sans rendez-vous**



Quel public est concerné ?

Toute personne inconnue de nos services rencontrant des difficultés (budget, logement, accès aux droits, santé...)

Quels sont les services proposés ?

Accueil, écoute, conseil, information, orientation, aide à la constitution de dossiers (demande logement social, MDPH...)

VENEZ NOUS RENCONTRER
À LA MAISON DE SANTÉ
PLURIDISCIPLINAIRE
(27 GRANDE RUE - 45420 BONNY S/LOIRE)

TOUS LES 2^{ÈME} ET 4^{ÈME} LUNDI DU MOIS
DE 9H30 À 11H30

CONTACT :

Agence
Départementale
des Solidarités
de Gien
10 Rue Jean
Mermoz
45500 GIEN
02 38 05 23 23

La proximité auprès des Loirétains, en matière sociale, est un des engagements principal du Conseil Départemental. La permanence recevra, sur ce temps, les personnes n'étant pas connues d'un travailleur social, rencontrant des difficultés sociales, afin de pouvoir les orienter, ou leur donner un rendez-vous (ultérieurement) avec un Travailleur Social de l'EAI, si besoin. »



Chaque année, le CCAS établit la liste des personnes âgées seules, isolées ou fragiles afin de les aider, de leur rendre visite le cas échéant au cours de ces périodes. Les consignes sont rappelées chaque année.

Des conseils adaptés seraient également fournis si un plan « grand froid » devait être activé.

SERVICE DE PROXIMITÉ AGÉ-CLIC

Près de chez vous, AGÉ-CLIC (**C**entre **L**ocal d'**I**nformation et de **C**oordination) est implanté depuis plus de 20 ans sur le Giennois et intervient auprès des personnes âgées de plus de 60 ans.

Qu'est-ce qu'un CLIC ?

C'est un service de proximité qui :

→ accueille, informe, et oriente les personnes âgées, les familles, les aidants, les professionnels... sur les aides et dispositifs existants pour le maintien à domicile des personnes âgées,

→ évalue les besoins à domicile dans le cadre de mandatement de certaines caisses de retraite et propose des plans d'aide,

→ organise des réunions de coordination avec les professionnels locaux.

Où intervient le CLIC ?

Nous intervenons sur 53 communes des ex-cantons de : GIEN, BRIARE, CHATILLON-SUR-LOIRE, CHÂTILLON-COLIGNY et CHÂTEAU-RENARD.

Quelles sont les informations et conseils proposés ?

Nous pouvons vous renseigner sur les différents dispositifs existants et vous orienter vers les organismes compétents pour :

→ les aides pour rester à son domicile (aide à domicile, téléassistance, portage de repas, aménagement du logement...),

→ la perte d'autonomie (aide humaine, soins à domicile...),

→ les hébergements temporaires / permanents (les EHPAD, ou les résidences autonomie...),

→ les solutions de répit pour les aidants et les lieux ressources...



Vous souhaitez participer à des ateliers ?

Le CLIC met en place et coordonne les actions collectives sur son territoire d'intervention. Tout au long de l'année, le CLIC vous propose des actions collectives telles que des conférences, des ateliers Yoga, numérique, conduite, intergénérationnels, bien-être, aidants...

Vous pouvez consulter les actions collectives proposées en Région Centre Val-de-Loire en allant sur le site www.pourbienvieillir.fr ou sur le site Facebook de l'association AGÉ-CLIC GIEN.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Où nous trouver et nous contacter ?

Nous sommes situés au
5, rue des Cigognes - 45500 GIEN,
nous vous recevons uniquement sur RDV.
Nous sommes joignables au 02.38.38.37.51
ou par mail à clicdugiennois@wanadoo.fr

Guichet unique de proximité pour aider les personnes âgées de 60 ans et plus

ASSOCIATION LOI 1901 GRATUIT À BUT NON LUCRATIF

Nos missions

COORDONNER
avec les professionnels du secteur gérontologique

ACCOMPAGNER
être à vos côtés dans vos démarches

ÉCOUTER
évaluer vos besoins à domicile

INFORMER
grâce à des débats et des conférences

AGIR
visites à domicile, ateliers et réunions publiques

PLATEFORME
lieu de ressource pour les seniors

La Communauté de communes Berry Loire Puisaye au service de ses habitants



Le Lieu d'accueil enfants parents (LAEP) « La Marelle »

« La marelle » propose un espace convivial et chaleureux où les enfants de moins de 6 ans sont accueillis avec leurs parents ou un adulte proche, au pôle petite enfance à Briare, à la salle des fêtes à Ouzouer-sur-Trézée ainsi qu'au centre médico-social à Châtillon-sur-Loire. L'accueil est assuré par des professionnelles qualifiées.

Horaires :

A Briare : les mercredis de 9h15 à 11h45

A Châtillon-sur-Loire : les jeudis de 15h à 17h30

A Ouzouer-sur-Trézée : les mercredis de 15h à 17h30

Renseignements : laep@cc-berryloirepuisaye.fr



Le cercle-Maman-Bébé

Ces rencontres proposent un temps de parole et d'écoute entre mamans en toute confiance et intimité. Un thème différent à chaque séance, tels que : portage de bébé, maux de grossesse, désir d'enfant...

Pôle petite enfance - Briare

Le premier lundi du mois de 9h30 à 11h30



Résidence autonomie Les Myosotis à Briare

La Résidence « Les Myosotis » est une structure d'hébergement non médicalisée, composée d'appartements loués vides pour personnes valides et autonomes.

Elle accueille des personnes seules ou en couple de plus de 60 ans. Deux types d'appartements existent : T1 ou T2.

Vous êtes intéressé ? N'hésitez pas vous renseigner et venir visiter (sur rendez-vous).

La résidence propose ses services (animations, restauration...) également aux seniors non résidents, n'hésitez pas à venir nous voir ! De plus, le restaurant est ouvert le midi pour les personnes extérieures à la résidence (inscription 48h avant).

Nouveau service :

Vous êtes en convalescence et vous avez besoin d'un hébergement temporaire avant de retourner à votre domicile ?

La résidence autonomie Les Myosotis vous propose 2 logements meublés à louer pour un court séjour.

Renseignements : Tél. 02 38 31 30 52
ou myosotis@cc-berryloirepuisaye.fr



CULTURADOS

Ce dispositif proposé par la communauté de communes en collaboration avec la Ligue de l'enseignement vise à proposer aux adolescents (10-18 ans) de notre territoire des activités pendant les temps hors scolaires.

Ces activités sont proposées sur plusieurs communes en alternance (Bonny-sur-Loire, Cernoy-en-Berry, Châtillon-sur-Loire, Ouzouer-sur-Trézée...) les mercredis, samedis, pendant les vacances scolaires et en semaine dans les 2 collèges du territoire. Possibilité de transport pour convoier les adolescents.

Renseignements : Tél. 07 57 40 10 28

1 rue de Bicêtre - Bonny-sur-Loire

Assainissement collectif et non collectif

La communauté de communes détient la compétence assainissement collectif et non collectif.

Le service se tient à votre disposition pour toutes questions liées au réseau, branchements sur le domaine public ainsi que sur les constructions, réhabilitations et les contrôles des assainissements non collectifs.

Les contrôles des branchements d'assainissement collectif sont obligatoires lors d'une vente.

Pour les assainissements non collectifs, la CCBLP a décidé de mettre en place une pénalité à hauteur de 400 % de la redevance en cas de non réhabilitation des installations présentant un risque sanitaire (classements P1 et P2) dans les 2 ans d'une cession immobilière.

Renseignements : Tél. 02 38 37 03 84

ou assainissement@cc-berryloirepuisaye.fr



Vous recherchez une place en multi-accueil, une assistante maternelle ou une garde à domicile ?

Adressez-vous au guichet unique : il renseigne sur les démarches et accompagne les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil sur tout le territoire de la communauté de communes.

Contact par mail : guichetunique.pe@cc-berryloirepuisaye.fr

L'Espace Services Publics Itinérant, un accueil proposé par la communauté de communes Berry Loire Puisaye au plus proche de vous.

A quoi ça sert ?

A vous accompagner sur internet lorsque les démarches administratives ne peuvent être faites autrement.

- ➔ Vous n'avez pas d'ordinateur ?
 - ➔ Vous avez du mal à vous servir d'internet ?
 - ➔ Vous avez besoin de faire une demande de carte grise, de permis de conduire (site ANTS) ; d'obtenir une attestation de la CAF ou de la CPAM ;
 - ➔ de créer un espace personnel pour les impôts ou amé debate ?
- Contactez l'Espace Services Publics, une personne vous accompagnera en toute confidentialité pour faciliter vos contacts « numériques ».

Vous pouvez également avoir un rendez-vous avec un(e) conseiller(ère) professionnel(le) grâce à la visioconférence et converser ainsi avec la CAF, CPAM, ADIL, CARSAT, Maison de la Justice...

Prendre Rendez-vous : Tél. 06 30 00 02 50 – 02 38 05 18 03

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

Vous êtes propriétaire d'une parcelle bordant une rivière ? Vous vous demandez quels sont vos droits et devoirs en matière d'entretien ? Le service GEMAPI de la collectivité est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Renseignements : Tél. 02 38 37 03 84
ou rivieres@cc-berryloirepuisaye.fr



Les aides

Habitat : aides pour amélioration énergétique de votre logement

L'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) conduite par la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye depuis de nombreuses années est arrivée à son terme le 31 octobre 2024.

L'OPAH-RU de Briare se poursuit avec des aides bonifiées et des primes de la ville de Briare et de la communauté de communes.

A partir de 2025, la communauté de communes proposera un accompagnement et des aides financières pour vos travaux d'amélioration de l'habitat dans le cadre d'un nouveau dispositif, le pacte territorial.

Urbanisme / Demande de travaux

Le service urbanisme de la communauté de communes instruit les demandes d'autorisations des droits du sol des 20 communes du territoire (certificats d'urbanisme opérationnels, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclaration préalable).

Le service se tient à la disposition des administrés afin de les accompagner dans leurs futures démarches et/ou demandes en cours d'instruction.

L'accueil du public se fait SUR RDV :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
(16h00 les mercredis et vendredis).

Renseignements : Tél. 02 38 37 14 63
ou urbanisme@cc-berryloirepuisaye.fr

Pour suivre l'actualité de la communauté de communes, consultez le site internet www.cc-berryloirepuisaye.fr ou la page Facebook de la communauté de communes Berry Loire Puisaye
Pour tout renseignement concernant ces différents services et dispositifs, contactez le 02 38 37 03 84

Les écoles

Le vendredi 18 octobre, c'était **la semaine du goût** dans la classe de TPS-PS!

Les élèves ont découvert différents fruits. Thibaud, le cuisinier de l'école et Laura, les ont présentés et découverts pour la dégustation!

Les élèves se sont régalés!



Les rencontres chantantes à Briare

Les élèves de maternelle, de CP et de CE1 ont participé aux rencontres chantantes au CSC de Briare en mai. Après avoir participé à des ateliers musicaux, les classes sont montées sur scène afin de donner un concert aux autres écoles! Sur la photo, on peut voir les classes de maternelle chanter "Mon hérisson".

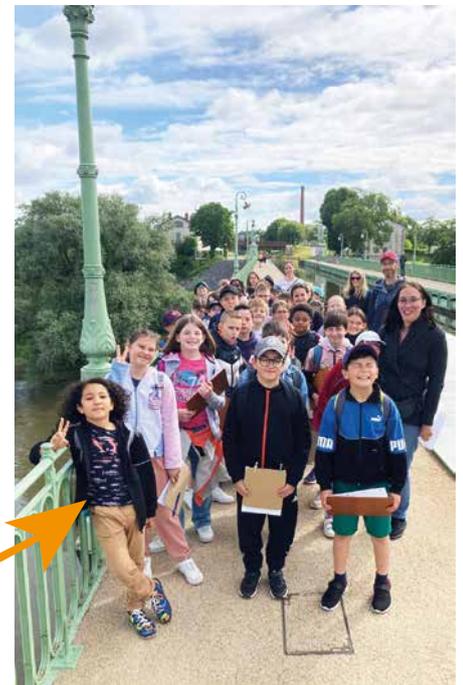
Un ancien élève vient parler du collège aux CM2!

Après 7 semaines passées en sixième, Maxen est venu expliquer son entrée en sixième aux élèves de CM2. Il a expliqué l'organisation, les professeurs, les cours, l'association sportive, les clubs de la pause méridienne...

Les CM2 ont posé beaucoup de questions.

Randonnée culturelle de Briare

En septembre, les élèves de CE2-CM1-CM2 ont marché dans le cadre d'une randonnée culturelle. Au cours de cette marche à la découverte de Briare, il leur a été conté l'histoire du Pont Canal, ils ont visité le musée des 2 marines, ils ont admiré les émaux dans l'église, ils ont observé la faune des bords de Loire et ils ont créé des tableaux en Land Art.



Visite de l'exposition Vasarely au château de Sancerre

Les 2 classes de MS/GS, de CP et de CE1 ont visité l'exposition Vasarely au château de Sancerre. Voir des tableaux en vrai c'était extraordinaire!

Les classes en ont profité pour pique-niquer dans le parc du château.



Jardinage pour les enfants des classes de CM1 et CM2.

Au mois de juin les enfants des écoles ont participé au fleurissement de la commune. C'était un souhait de l'adjointe aux Affaires Scolaires, Mme Véronique Poulain. Les enfants ont été pris en charge par 2 de nos agents des services techniques. Ils ont appris à différencier les fleurs et plantes annuelles, bisannuelles et vivaces qu'ils ont repiqué dans les jardinières aux alentours de la mairie. Les enfants étaient ravis. Nous renouvelerons l'opération en 2025.



Le restaurant scolaire



Les repas de vos enfants sont préparés sur place par notre cuisinier Thibaud Malbrand, assisté par Laura Marby en cuisine.

Depuis 2021, les mesures de la Loi Egalim, imposent que les menus proposés à vos enfants doivent être composés de 50% de produits durables de qualité issus de l'agriculture locale respectant l'environnement dont 20% issus de l'agriculture biologique. Ainsi que l'introduction de repas végétarien.

La commune s'attache à acheter le plus possible local. Cette année, trois nouveaux producteurs s'ajoutent à notre liste :

- La ferme de la Prébenderie à Beaulieu-sur-Loire pour la viande fraîche bovine,
- Le Jardin des Berthiers à Neuvy-sur-Loire pour les légumes frais de saison
- Le Pré de Mély à Pierrefitte-es-bois pour l'huile et la farine.

Nous travaillons chaque jour pour atteindre les objectifs demandés de cette loi. Notre objectif principal est de maintenir la qualité nutritionnelle et l'équilibre alimentaire des repas proposés aux enfants.

Nous essayons d'optimiser au mieux le coût de revient moyen d'un repas. Actuellement il est d'environ 11€, 3.90 € sont à la charge des familles, le reste pour les communes du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) Batilly-en-Puisaye, Bonny-sur-Loire, Dammarie-en-Puisaye, Faverralles et Thou. Les communes du RPI se sont réunies le 22 novembre et ont pris la décision d'une hausse de 1,5% des tarifs des repas à partir du 1^{er} janvier 2025. Les collectivités doivent trouver un équilibre entre le respect des exigences de cette loi et la maîtrise des coûts pour que les familles continuent d'accéder à des repas scolaires abordables.

La commune a investi dans une cuisine professionnelle il y a quelques années, pour respecter toutes les normes en vigueur, améliorer la qualité des repas sur la fraîcheur, le goût, les apports nutritionnels et l'utilisation de produits locaux et de saison, en ligne avec les exigences de la loi Egalim. Notre personnel est formé aux pratiques de cuisine durable pour limiter le gaspillage.

Notre restaurant scolaire a un rôle clé à jouer dans l'éducation alimentaire et la santé de vos enfants. Notre commune s'y emploie chaque jour.



ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES

Le but de l'association de parents d'élèves est de rassembler et d'être acteur de la vie de l'école de nos enfants.

Les parents d'élèves donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser des manifestations comme le Carnaval, la vente de gâteaux, et la traditionnelle fête de l'école (en collaboration avec les enseignants) afin d'apporter une aide financière aux activités et projets scolaires.

Toutes ces manifestations organisées par l'A.P.E ces dernières années ont permis par exemple de :

- Participer financièrement aux classes de découvertes
- Participer financièrement à des animations en classe (exemple le projet marionnette en maternelle l'année passée)
- Offrir une calculatrice à tous les élèves de CM2 pour le collège
- Offrir les goûter au carnaval et au retour des enfants des classes découvertes

L'A.P.E remercie la municipalité, les enseignants et tous les parents d'élèves pour leur implication lors de nos projets.

Contact : Emilie BOIZEAU – apebonny@gmail.com



Une boîte aux lettres est également disponible devant le portail de l'école.



APE BONNY SUR LOIRE



L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs s'est animé tout au long de l'année avec différentes animations par période :

- Cet hiver, une sortie à Savane kids.
- Au printemps des journées casino, pyjama mais aussi un brunch réalisé par les enfants avec notre cuisinier Thibaud.
- Cet été une journée à la piscine de Dampierre-en-Burly. Nous avons aussi pu assister au passage de la flamme olympique à Gien, une initiation basket avec le club de Neuvy-sur-Loire mais aussi BMX et draisienne avec le bi club Chapellois, une veillée hot dog, une sortie au cinéma et une animation jeux olympique à la maison de pays.
- A l'automne nous sommes allés au domaine du Ciran pour des animations nature et un parcours d'halloween mais nous avons aussi pu profiter de la bibliothèque de Bonny-sur-Loire.

Nous avons pu également profiter deux fois cette année de lecture en kamishibai avec Mme Lecugy.

Chaque vacances les enfants réalisent des ateliers cuisine avec Thibaud notre cuisinier du restaurant scolaire. Les enfants sont acteurs de leurs vacances puisqu'ils peuvent y proposer des activités et des améliorations dans l'aménagement de leurs salles mais aussi exprimer leurs ressentis lors de « réunions koikispace ».

L'accueil de loisirs fonctionne tous les matins et les soirs d'école de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h30.

AAPPMA Le Barbillon bouuychou

Association Agrée Pour la Pêche et le Milieu Aquatique



Ses lots d'action sont situés sur la CHEUILLE sur 8 km, de la passerelle près du Pont de l'autoroute A77 jusqu'à la route menant au centre du lieudit « Les Loups », sur la route d'OUSSON à la sortie de BONNY SUR LOIRE et sur le lot E 18 de la LOIRE allant de l'embouchure de la CHEUILLE à l'approche du pont de CHATILLON SUR LOIRE et de l'écluse de Mantelot.



Représentée par son Président : Alain COMPAIN et sa Trésorière : Bernadette DE MUYT, cette association est habilitée par la Fédération Départementale de Pêche du Loiret pour vendre les cartes de pêche.

Point de vente des cartes de pêche :

Attention les cartes ne sont vendues que sur internet :

- à l'Accueil du SUPER U Z.A.C. La Champagne 45420 BONNY SUR LOIRE,
- à LA MAISON DE PAYS Place Beaupin-Lagier 45420 BONNY SUR LOIRE,
- soit de votre P.C. personnel en tapant : « cartedepeche.fr » paiement sécurisé.

Son rôle est aussi la surveillance des eaux et du milieu aquatique, et de rendre compte si quelque chose ne lui semble pas normal.

Elle procède régulièrement à des empoissonnements de la Cheuille selon les besoins.

Elle anime des manifestations telles que, la fête nationale de la pêche le 1^{er} dimanche de Juin, la journée truites et le concours de pêche annuel ainsi que tous autres événements où elle peut jouer un rôle, comme notamment en 2024, des demi-journées d'Ateliers en Milieu Aquatique avec les classes de CM1 & CM2 de Bonny.

Elle participe aussi à l'apprentissage de la pêche aux jeunes ou même aux adultes qui le souhaiteraient, etc...



Fête de la pêche



Ateliers pêche CM1-CM2



Concours de pêche



Fête de la pêche

Attention pour pouvoir pêcher, vous devez être en possession d'une carte de pêche, ne soyez pas en infraction cela pourrait vous coûter beaucoup plus cher !...

*Avis Pêcheurs,
venez nombreux à la prochaine Assemblée Générale
le Vendredi 31 Janvier 2025 à 18 h. Salle DUGUE.*

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Le Président : Alain COMPAIN

Tél. 06.81.05.15.72

Mail : dominique.gandon@sfr.fr

Le secrétaire : Jean Louis GODET

Tel: 06 79 08 36 99

Mail : jl.godet@orange.fr

La Maison de Pays

L'année 2024 a commencé par l'exposition artistique du 20 janvier au 09 mars. Les artistes étaient Nicolas Bernon, peintre sur porcelaine et un collectif de patchwork. Le 10 février a eu lieu une animation qui a réuni une cinquantaine de personnes venues pour admirer les artistes à l'œuvre et leur poser des questions.



Le 20 avril, nous avons organisé une soirée dansante sur le même thème avec DJ, restauration, qui a accueilli une centaine de personnes.



Du 15 juin au 07 septembre : L'exposition les jeux olympiques nommée « histoire, sport et citoyenneté » et réalisée par la CASDEN, a mis

en avant les clubs sportifs de Bonny et des environs qui représentaient des sports olympiques.



Le 20 juillet, un jeu de piste à vélo et des escape game urbains ont été organisés dans Bonny regroupant une trentaine de participants. Ces jeux sont praticables toute l'année et sont à la disposition des visiteurs à la Maison de Pays.



Du 30 mars au 1er juin : exposition sur les années 80, nous avons retrouvé une génération dont le doudou se nommait Kiki, la grande sœur Dorothée, les héros Candy, Alator et Mario ; qui découvrait la console Atari et le langage Basic, le Walkman et le CD, les radios libres et la planche à voile... Liste non exhaustive d'objets et de pratiques à la mode en cette décennie particulièrement bouillonnante ! L'exposition rappela le contexte politique, les faits divers, la musique, la mode ainsi que les événements qui se sont déroulés à Bonny dans cette même période.



Du 28 septembre au 02 novembre nous avons accueilli notre traditionnelle exposition photo dont le thème cette année était les animaux. Les animaux qui décoraient l'expo étaient prêts par la fédération des chasseurs.

PROGRAMME 2025

Du 18 janvier au 22 mars

Exposition artistique

Les invitées seront : Béatrice Foltier Berthon dessinatrice animalière et Marie Laure Barry céramiste. Une animation est prévue.

Du 05 avril au 21 juin

Tours et Détours en France : Cette exposition nous emmène sur les chemins des compagnons du devoir, du pèlerinage de Compostelle, sur le chemin de Stevenson et du Tour de France.

Du 05 juillet au 06 septembre

La SERBHAG, association historique de Bonny, vous proposera un tour d'horizon sur l'agriculture à Bonny avec le partenariat du Centre de la Presse et son exposition « 150 ans d'agriculture vus par la presse » ainsi que l'aide du musée de Saint Loup par le biais de prêt d'anciens outils. Des animations autour des produits du terroir seront proposées.

Du 20 septembre au 31 octobre

Exposition photo sur le thème des monuments et de l'architecture.

Du 15 novembre au 20 décembre

Noël et nouvelle année dans le monde à travers les dessins d'enfants.

La dernière exposition de l'année s'est tenue du 23 novembre au 21 décembre et a eu pour thème les arts de la table. Nous avons proposé aussi une bourse aux Jouets.

Au cours de cette exposition a été présentée une animation sur le pliage de serviettes et sur les décorations à faire soi-même.



N'hésitez pas à venir voir nos expositions, vous y découvrirez toujours quelque chose et cela encourage les bénévoles qui font vivre ce lieu culturel. N'oubliez pas que la Maison de Pays propose de nombreux produits du terroir : vins des coteaux du giennois, miel, huiles, pâtes et savons etc...

RENSEIGNEMENTS

29 Grande rue 45420 BONNY-SUR-LOIRE
Tél : 02 38 31 57 71
Courriel : maisondepays@bonnysurloire.fr

Le Comité des Fêtes de Bonny sur Loire

2024 est la seconde année de la reprise des activités par la nouvelle équipe.

Le but de l'association est de proposer des activités fédératrices et nouvelles, adaptées à tous les publics et notre notoriété s'accroît peu à peu. Le CDF se veut un lien entre tous les habitants de Bonny pour « Un bien vivre ensemble ».

Si l'occasion nous en est donnée nous participons aussi à des manifestations réalisées par d'autres associations. Nous avons accentué cette année notre présence sur un grand nombre de réseaux sociaux et avons vu participer des personnes assez éloignées de Bonny et ses environs.

Bilan des animations 2024

Le CDF a proposé 9 activités tout au long de l'année. La météo n'a pas été toujours clémente, particulièrement pour l'Apéro-concert de juin (peu de participants), et le Cinéma en plein air de juillet qui a dû être annulé. Nos différentes expositions (avec des présentations diverses et de qualité) et après-midi jeux (qui n'existaient pas à Bonny), ont eu du mal à attirer un public nombreux. Tandis que le Mardi Gras, la Chasse aux œufs, et le Vide grenier de la Villeneuve attirent de plus en plus monde. Le CDF remercie l'ensemble des commerçants qui lui ont apporté un soutien financier ainsi que la Mairie et l'ensemble de ses services pour son aide logistique et sa subvention, sans oublier tous les adhérents et les bénévoles qui le font vivre.

Le comité va continuer à diversifier ses propositions pour 2025 et est à l'écoute de toutes les idées d'activités qui pourraient lui être suggérées pour coller aux attentes de toutes et tous.

N'hésitez pas, venez rejoindre notre équipe ...

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite de très belles fêtes de fin d'Année et une Année 2025 remplie de santé, bonheur, réussite pour tous.

Annick LE GALLOU et ses Bénévoles

SI VOUS SOUHAITEZ NOUS REJOINDRE

Site Facebook : Comité des Fêtes de Bonny-sur-Loire

Mail : comitedesfetes45@bonny.fr

Tél. 06 11 61 19 89 Annick Le Gallou - Présidente



Chasse aux œufs - Avril 2024



Carnaval - Avril 2024



Vide-grenier - Septembre 2024



Dédicaces - Octobre 2024



Exposition - Octobre 2024

Calendrier des fêtes

01

JANVIER 2025

- 4 Concours Belote BBFC (Beaulieu)
- 5 Galette BBFC (Beaulieu)
- 7 Galette des rois FNACA
- 11 Rando Fondue MCB
- 15 Vœux de la Municipalité (18h)
- 21 A.G UNRPA
- 31 A.G Barbillon Bonnychon

Du 17/01 au 21/03
EXPO EXPRESSION ARTISTIQUE
Maison de Pays

02

FÉVRIER 2025

- 2 Chandeleur et jeux de société
Comité des Fêtes
- 7 A.G Comité des Fêtes
- 8 Stage danses traditionnelles MCB
& Comité des Fêtes de Batilly
- 14 A.G Maison de Pays
- 15 Théâtre Mille Clubs Bonnychon
- 16 Théâtre Mille Clubs Bonnychon
- 18 Concours de Belote interne UNRPA
- 22 Théâtre Mille Clubs Bonnychon
- 23 Théâtre Mille Clubs Bonnychon
- 28 A.G Amicale Bonnychonne

03

MARS 2025

- 13 Repas dansant UNRPA
- 14 A.G Maison de Pays
- 19 Repas FNACA
- 30 Concert chorale *Harmonie*

07

JUILLET 2025

- 4 Conseil administration
Barbillon bonnychon
- 13 Vide grenier
Battage à l'ancienne
Amicale bonnychonne
- 14 Tournoi de pétanque, Buvette
Bords de Cheuille Comité des Fêtes
Fête nationale,
Jeux pour les enfants Square Legendre
Bal / feu d'artifice *Commune de Bonny*
- 18 Balade gourmande FDV
avec la *SERBAGH*
- 27 Fête des vins Coteaux du giennois

Du 05/07 au 05/09
EXPO « 150 ANS D'AGRICULTURE
VUS PAR LA PRESSE »
Maison de Pays

08

AOÛT 2025

- 8 Cinéma plein air
Stade Bonny - Comité des Fêtes
- 23 Ronde des pommes USBC
- 24 Prix de la municipalité USBC

09

SEPTEMBRE 2025

- 6 Forum des Associations
- 7 Vide grenier de la Villeneuve
Comité des fêtes
Repas FNACA
- 13 Concours de pêche
*Bords de Cheuille
Barbillon bonnychon*
Repas dansant guinguette
Amicale bonnychonne
- 16 Loto interne UNRPA
- 21 Loto BBFC
- 28 Les Virades de l'Espoir
Vaincre la mucoviciidose

Du 20/09 au 31/10
EXPO PHOTOS Monuments et architecture
Maison de Pays

& manifestations 2025

04

**AVRIL
2025**

- 5 Autrement Classique
Salle polyvalente
- 6
- 8 Loto interne UNRPA
- 11 Conseil administration
Barbillon bonnychon
- 21 Chasse aux oeufs
Square Legendre
Comité des Fêtes
- 26 Bal traditionnel
MCB / comité des fêtes de Batilly
- 27 Concert Harmonie
- 27 Rassemblement vieilles voitures
Les vieilles bonnychones

Du 05/04 au 26/06

EXPO TOUR ET DETOUR EN FRANCE
Maison de Pays

05

**MAI
2025**

- 3 Inauguration Orgue Église
- 4 Après-midi dansante MCB
- 8 Tournoi jeunes - Stade - BBFC
Vide grenier en ville
Les vieilles bonnychones
Défilé du 8 mai 1945
Bourse aux livres
Vaincre la mucovicirose
- 10 Théâtre
Vaincre la mucovicirose
- 25 Loto BBFC

06

**JUIN
2025**

- 1^{er} Fête de la Pêche
Ancienne gendarmerie
Barbillon bonnychon
- 15 A.G BBFC / repas parasol (Beaulieu)
Stade de Bonny
- 21 Fête de la musique, karaoké
Comité des fêtes
- 28 Repas fin de saison section danse
Méchoui
Barbillon bonnychon
- 29 Journée de la truite
Barbillon bonnychon
- 29 Rallye
Mille Clubs bonnychon

10

**OCTOBRE
2025**

- 5 Saint-Hubert
- 9 Choucroute UNRPA
- 10 Conseil administration
Barbillon bonnychon
- 12 Défilé Beaupin-Lagier
160^e anniversaire
Harmonie de Bonny
*avec la participation
de la gendarmerie mobile*
- 14 A.G FNACA
- 18 Moules frites BBFC
- 26 Repas des cheveux blancs
- 31 Halloween *Comité des Fêtes*

11

**NOVEMBRE
2025**

- 10 A.G USBC
- 11 Défilé Armistice 14/18
- 15 Fête Saint-Aignan *Fête des vins*
Sainte-Cécile / Harmonie
Randonnée des pommes USCB
- 18 Concours de belote interne UNRPA
- 30 Bourse aux vêtements
Comité des Fêtes

Du 1^{er}/11 au 09/11

SALON D'ART D'AUTOMNE
Salle polyvalente

Du 15/11 au 20/12

EXPO NOËL A TRAVERS LE MONDE
Maison de Pays

12

**DÉCEMBRE
2025**

- 4 Repas fin d'année UNRPA
- 5 Gospel à l'Eglise
Comité des Fêtes
- 7 Sainte-Barbe Amicale des pompiers
- 12 Conseil administration
Barbillon bonnychon
- 13 Marché de Noël
Amicale bonnychonne
- 14
- 20 Concert
Harmonie
- 21
- 31 Réveillon UNRPA



L'association en quelques chiffres au niveau national :

- 70 000 adhérents
- 4 000 bénévoles
- 70 fédérations départementales
- 638 sections locales

L'association construit son action autour de quatre valeurs fondamentales :

- LA PROXIMITÉ, car nous sommes présents partout en France
- LA CONVIVIABILITÉ, car nous aimons nous retrouver pour des moments partagés
- LA SOLIDARITÉ, car nous apportons l'entraide chaque fois que cela est nécessaire
- LA COMBATIVITÉ, car il faut défendre notre système de retraite et se faire entendre au plus haut niveau



NOTRE PROJET : Bien vivre sa retraite

Cependant notre association est ouverte à tous (retraités et non retraités).

La section de BONNY-SUR-LOIRE vous propose tout au long de l'année les activités suivantes :

- 2 lotos avec goûter,
- 2 concours de belote,
- 1 voyage d'une semaine,
- 1 sortie d'une journée,
- 2 repas dansants (cassoulet et choucroute)
- 1 repas de fin d'année avec animation et bien sûr notre réveillon du jour de l'an.

Chaque jeudi après-midi, les adhérents qui le désirent, se retrouvent Salle Dugué pour la belote ou pour s'exercer aux jeux de société.

Pour passer de bons moments, vous distraire, rompre l'isolement, rejoignez nos 215 adhérents en assistant à notre prochaine assemblée générale qui aura lieu le Mardi 21 Janvier 2025 à la salle polyvalente à 14H30.

RENSEIGNEMENTS

Président Jean-Michel MORIN
Tél. 02 38 31 69 46

Le Mille clubs

Le 2 décembre 2023 la Municipalité et le Mille Clubs ont baptisé la grande salle de notre local, en présence d'une nombreuse assistance, «salle Pierrot Berton » du nom de notre Président d'Honneur, membre fondateur du club qui nous avait quitté en avril de cette même année.

Le Mille clubs vous propose toujours une douzaine d'activités sportives, culturelles, artistiques... la plupart gratuites, car encadrées par des bénévoles. Des nouvelles sections ont débutées en septembre « Ensemble pour une santé épanouie » sous la direction de Claude Carel et des cours de « Roliball et Qi gong » avec Jean-Claude Mai.

Comme chaque année nous avons proposé une balade et notre traditionnel fondue-galette en janvier, le théâtre en février/mars, participé avec le Comité des Fêtes de Batilly à un « bal trad ». Début juillet le week-end a été chargé avec le méchoui, le samedi et le rallye inter-associations qui nous a emmené en Puisaye malgré un temps pluvieux mais avec beaucoup de bonne humeur.

Une nouveauté, la section danse a organisé en mai un après-midi dansant qui a rencontré un énorme succès et qui sera reconduit en 2025. Nous organisons aussi en avril une sortie pour un dîner spectacle.

Nous espérons vous retrouver dans nos activités et pour notre spectacle de théâtre les 15, 16, 22 et 23 février où vous pourrez retrouver notre troupe d'acteurs dans une pièce de Pascal Guillemaud « Ce soir on sort ». Jean et son épouse Sophie se préparent pour se rendre à l'anniversaire de mariage d'un couple d'amis. Ce samedi soir s'annonce festif mais une succession de visites imprévues pendant les préparatifs vont venir quelque peu perturber la fin de journée du couple.

ACTIVITÉS

Sections	Jour	Horaires	Lieu	Responsable	observations
BADMINTON ADULTES	MARDI	18h30 /21h	Gymnase	Bruno BERTRAND	
COUTURE CREATIVE	MERCREDI 1 fois/ mois	14h/17h	MCB	Sylvette METAIS	
DANSE DE SALON ET DE BAL	MERCREDI	18h30/19h30 débutants 19h30/20h30 confirmés	Salle poly	Didier LECHAUVE Isabelle BURGHEGRAEVE	
DANSE EN LIGNE	VENDREDI Toutes les 3 semaines	19 h/20 h débutants 20 h/21 h confirmés	Salle poly	Didier LECHAUVE	3 € de l'heure gratuit enfants accompagnés
FUTSAL + 15 ans	JEUDI	19h/ 21h	Gymnase	Devy GATELLIER	Autorisation parentale mineurs
GYMNASTIQUE	MARDI	19h/20h	Dojo	Anthony JOJON	90 € l'année 45 € 10 séances
PEINTURE SUR SOIE	MERCREDI	9h/11h30	MCB	Dominique SALLE	
RELAXATION-SOPHROLOGIE	LUNDI	10h30/11h30 Ou 10h/11h30	MCB	Claude CAREL	7 € la séance
THEATRE ADULTES	LUNDI	19 h & 19 h 30	Salle poly/MCB	Roger GABORET Martine LECUGY	
TRAVAUX D'AIGUILLES	LUNDI	14h/17h	MCB	Carole SALIN	
VIDEO	MARDI	20h/22h	Ecoles	Bernard CHOPINEAU	
NOUVELLES SECTIONS					
ENSEMBLE POUR UNE SANTE EPANOUIE	LUNDI	10 h Toutes les 3 semaines	MCB	Claude CAREL	
ROLIBALL ENFANTS (raquette chinoise) (à partir de 6/7 ans)	MERCREDI	17h /18h	Gymnase ou dojo	Jean-Claude MAI	60 € ou 50 € Si 2 enfants même famille
ROLIBALL ADULTES	MERCREDI	19h30/21h	Gymnase ou dojo	Jean-Claude MAI	300 € 1 activité 350 € les 2 activités
QI GONG ADULTES	MERCREDI	18h/19h30	Dojo	Jean-Claude MAI	

CARTE DE MEMBRE : 10 € (2 payantes par famille) donne droit à toutes les activités.

N'hésitez pas à venir rejoindre la grande famille du Mille Clubs.



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Facebook MCB-Mille-Clubs-Bonnychon
Email : mille.clubs.bonnychon@gmail.com
Site web www.mille-clubs-bonnychon.fr



LES VIEILLES BONNYCHONNES

Amoureux de vieilles mécaniques, nous avons créé notre association « Les Vieilles Bonnychonnes » en avril 2023.

Notre but est de rassembler toute personne possédant au moins un véhicule à moteur de plus de 30 ans.

Tu es propriétaire ou juste passionné, rejoins-nous...

Nos manifestations nous permettent de participer à quelques sorties où c'est toujours un plaisir de rencontrer d'autres passionnés.



NOS MANIFESTATIONS 2024 :

- Dimanche 28 avril : Journée nationale des véhicules d'époque
- Mercredi 8 mai : Vide grenier en centre-ville

Expositions :

- Dimanche 14 avril : Faites de la Nationale 7 à Pougues des Eaux
- Du 9 au 11 mai : Nationale 2CV à Brazey en Plaine
- Dimanche 28 juillet : Fête des vins des côteaux du Giennois
- Dimanche 15 septembre : Bouchons de la Nationale 7 à Briare

NOS MANIFESTATIONS 2025 :

- Dimanche 27 avril : Journée nationale des véhicules d'époque
- Jeudi 8 mai : Vide grenier en centre-ville
- Balades
- Expositions



lesvieillesbonnychonnes@gmail.com



Les Vieilles Bonnychonnes



La F.N.A.C.A.

L'année 2024 aurait pu se poursuivre comme les précédentes c'est-à-dire avec des activités très limitées, conséquence de notre élan physique en perte de vitesse, à savoir : galette, défilé et repas du 19 mars, sortie d'une journée fin avril, repas de septembre et Assemblée Générale.

Par contre, même si elle a forcément rappelé de très mauvais souvenirs, elle nous a réjouis et nous a apporté beaucoup de joie.

En effet, 2 de nos amis ont été distingués de la Légion d'honneur pour leurs faits d'arme, Gérard Leclerc et Michel Legrand.

Gérard LECLERC qui était parachutiste, à l'occasion d'une embuscade a pris 2 balles dans le corps qui l'ont mis dans un état tel qu'il a été directement dirigé à la morgue. Heureusement une infirmière qui venait lui retirer son brassard a vu sa paupière bouger légèrement.

Il a bien évidemment été transféré à l'hôpital d'Alger sans délai, puis à Paris dès qu'il est devenu transportable où il est resté 1 an.

Une des balles lui a traversé l'intestin dont il lui a été retiré 60 centimètres, la seconde l'a atteint juste sous la colonne vertébrale où elle se trouve toujours.



Michel LEGRAND après son service militaire en tant que parachutiste lui aussi, s'est engagé et a terminé sa carrière avec le grade d'adjudant chef.

A l'occasion de ses nombreuses interventions il a démontré sa bravoure avec les retombées qui en ont découlé.



CONTACT

Claude Naquin
02 38 31 89 85

La FNACA étant composée uniquement d'anciens de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie son nombre d'adhérents se réduit très logiquement de façon importante (221 000 au 31 août 2023 et 203 000 au 31 août 2024 au niveau national dont respectivement 3 000 et 2 800 pour le Loiret). Notre comité local se trouve réduit à 48.

LA FOIRE DE SAINT-AIGNAN

La bernache, les châtaignes « Bouches Rouges » d'Ardèche, le p'tit salé / haricots rouges... Voilà de quoi se réjouir les papilles le jour du grand marché de la Saint Aignan !

C'est en tous cas ce qui régale les bonnychons de souche autant que les touristes de passage...

Les châtaignes, il y en aura ! La bernache, il y en aura ! Par contre, pour le p'tit salé, pensez à vous inscrire : nous limitons volontairement le nombre des heureux consommateurs afin de leur offrir de la qualité !

Et souhaitons qu'en 2025, le samedi 15 novembre, la place du marché soit noire de monde, remplie de forains autant que de chalandes ! On vous y attend !

Chaque année 3^{ème} samedi de novembre

CONTACTS

Président : Jean-Claude Lecugy 06 61 79 73 64

Sécrétaire : Annick Le Gallou 06 11 61 19 89

E-mail : fetesdesvins@bonnysurloire.fr



On bouge, on danse et on rit, on s'bidonne à Bonnyswing !
Des moments sportifs sont proposés salle Dugué à Bonny-sur-Loire

Le mardi de 19h à 19h50

Danse fitness ou step

Le jeudi de 19h à 19h50

Renforcement musculaire



CONTACTS

sur place

par mail bonnyswing@gmail.com

Tél. Krys 06 07 45 73 42 ou Melina 06 82 72 11 68

via Facebook

<https://www.facebook.com/bonnyswing>

ASSOCIATION COMMUNALE DES CHASSEURS



La chasse une passion que nous aimons partager. L'époque lointaine où les chasseurs vivaient sous l'adage « vivons heureux vivons cachés » est révolue. Aujourd'hui nous portons des tenues qui nous rendent visibles et lisibles dans la nature.

La sécurité est notre priorité « ne pas tirer est un acte de chasse ». Nos statuts fédéraux et notre reconnaissance d'utilité publique, nous confèrent entre autre la mission d'éducation à la nature.

Nous aimons échanger avec les autres acteurs de la nature et participer aux rendez-vous publics : forum des associations, fête de la Sange, J'aime ma Loire.

Nous aimons aussi partager notre gibier. L'air que nous respirons et le gibier que nous chassons sont « res nullius » ils n'appartiennent à personne. Ils constituent une richesse, notre patrimoine qu'il convient de respecter.

Que vous soyez chasseurs, que vous ayez la fibre ou non, venez nous rencontrer sur les chemins, en ville, ou le dimanche matin en janvier et février à notre cabane, rue du Pilon.

Nous pourrions échanger, vous proposer une sortie découverte, un affût, une traque silencieuse avec un groupe d'archers, une pièce de venaison.

En Saint Hubert, bien à vous.

Nous vous donnons rendez-vous:

Dimanche 5 octobre 2025 pour fêter la St-Hubert

CONTACT

Roger Gaboret - Tél. 02 38 31 64 18
rgaboret@gmail.com

L'HARMONIE DE BONNY fête ses 160 ans

2025, promet d'être une belle année, l'harmonie fête ses 160 ans ! Et 160 ans, ça se fête !

Voici un aperçu de nos festivités :

C'est la chorale « Nuances » qui débutera la fête, le 30 mars avec une après-midi rencontre chorales sous la direction de notre chef de chœur Antoine Giovacchini.

Ensuite, le week-end du 26 avril un stage Clarinette/Saxo avec Monsieur Olivier Faure, ancien clarinettiste à la gendarmerie mobile, suivra un concert avec l'orchestre le 27 avril après-midi. En mai ou juin, l'orchestre ira jouer à l'Arc de Triomphe pour le ravivage de la flamme,

Et pour terminer cette année anniversaire en beauté, la gendarmerie mobile viendra donner un concert le 12 octobre. Cette année 2025, promet d'être riche en émotions, nous avons hâte de partager cette année 2025 à vos côtés !



*Une Ecole de musique,
Avec 5 professeurs professionnels, elle accueille les enfants à partir de 4 ans en classe d'éveil musical ou dès l'âge de 6/7 ans pour l'apprentissage d'un instrument (flûte, clarinette, percussions, saxophones, cuivres...).*



CONTACTS

Présidente : Amélie Cör 06 10 53 92 19
Secrétaire : Jean-Pierre Cör 02 38 67 55 18

6^{ème} FÊTE DES VINS

Cette année
27 JUILLET



En 1993, André Bernard prend la tête de l'Office de Tourisme de Bonny sur Loire et à ce titre devient le grand superviseur/coordonateur de la « Fête des vins des coteaux du giennois ».



Le cœur de cette fête, ce sont les vigneron et les vins des coteaux du giennois avec la mise en valeur de ce breuvage, dégusté avec modération mais surtout gourmandise...

Merci, en 2024, à Émile, Philippe, Mikael, Emmanuel, Marc, Michel, Pascal d'avoir participé à cette promotion...

En 2005, il passe la main à Christian Béquin qui aura entre autres pour mission d'assumer la transition entre Office de Tourisme et association indépendante chargée d'organiser la Fête. 16 ans plus tard, en 2021, c'est Jean-Claude Lecugy qui se retrouve promu à ce poste ô combien envié, pour fêter sa trentième année d'implication dans cette fête !



Le cœur, c'est bien mais pour que le corps fonctionne et s'active, il faut des jambes, des bras, des mains et c'est là qu'entrent en jeu tous les bénévoles qui s'activent particulièrement du jeudi au lundi autour du dernier dimanche de juillet, mais aussi, pour certains, toute l'année (pas à plein temps : n'hésitez pas à nous rejoindre, même si vous ne pouvez offrir que trois ou quatre heures de votre temps le dimanche de la fête !)

Merci donc, à Christian, Jean-Claude, Philippe, Annick, Daniel, Marie-Claude, Michel, Pascal, Michel, Claude, Michel, Madeleine, Claude, Christiane, Patrick, Christiane, Jean, Philippe, Frédérique, Lucie, Brigitte, Viviane, Josiane, Joëlle, Françoise, Véronique, Robert, Liliane, Claude, Geneviève, Laurence, Hubert, Philippe, Laurence, Valérie, Laurence, et à celles et ceux que j'oublie...

La réussite de cette fête, ce sont eux qui la rendent possible ! N'hésitez pas à ajouter votre prénom à cette liste dès 2025 !!!

.... Et quand le cœur et le corps se sont animés pendant une, deux ou trois journées, quel soulagement de casser une petite croute avec les membres (très) actifs des Services Techniques, le lundi, quand tout (ou presque) est rangé. Ils sont un maillon indispensable à la mise en place et à la restitution du matériel qui permet d'accueillir le public ! Un grand MERCI à eux.



2026, ce sera la soixante-dixième édition de la « Fête des vins ». Pour la célébrer dignement, il faudra, entre autres, vos souvenirs... Faites des fouilles dans vos souvenirs et dans vos commodes et transmettez-nous des photos : on vous les rendra en bon état et elles participeront à étoffer la mémoire de cette fête historique !

CONTACTS

Président : Jean-Claude Lecugy 06 61 79 73 64
Secrétaire : Annick Le Gallou 06 11 61 19 89
E-mail : fetesdesvins@bonnysurloire.fr

COMPAGNIE MANGANO-MASSIP



Très attachés à la transmission de notre art nous enseignons régulièrement dans des écoles de théâtre et universités à l'international: China Art Academy de Hangzhou, Normal University de Shanghai, l'Union école nationale de théâtre de Limoges, ITI, intercultural theatre institut de Singapour, Accademia Teatrale Sofia Amendolea de Rome, Eurocampus de Shanghai, lycées français de Singapour et Madrid, université de Teheran, Centrum Pantomimy Warsaw... Et nous aimons partager notre recherche en imaginant des projets socioculturels et inclusifs à l'intention de publics très divers.

Par ailleurs nous menons une activité militante pour la reconnaissance des Arts du Mime et du Geste, notamment au travers d'initiatives telles que Mim'provisation, Mimesis, festival de formes courtes Arts du Mime et du Geste à Paris et la Biennale des Arts du Mime et du Geste dans toute la France.

Centré sur la dramaturgie corporelle notre théâtre se veut hybride et voyage à travers les langages. La curiosité est le moteur de notre travail, nous ne nous enfermons pas dans un genre mais cherchons avant tout à faire sens : Etre au monde, présents, se faire caisse de résonance de la poésie inquiète et sublime que ce monde nous inspire.

Ancrés dans les arts vivants nous nous intéressons également aux arts plastiques et aux arts numériques dans une recherche de dialogue entre le corps et la matière, le réel et le virtuel.

Les créations de la compagnie ont été présentés en France et à l'international: London Mime Festival, French May festival Hong Kong, Festival Mimos de Périgueux, Festival croisement Chine, Woman stage festival Israël, Teatro del Lago Chili, Prague Non Verbale....et encore Singapour, Algérie, Porto Rico, Iran, Kosovo, Italie, Allemagne, Espagne, Suisse, Angleterre, Montenegro, Pologne, Corée, Japon, Colombia, Brésil...

Le spectacle « Dis-moi la vérité » a reçu le Prix d'interprétation au Be festival 2012.

Le spectacle « les Aimants » a reçu le Prix d'interprétation au Roma Fringe festival 2015.

En 2019, en collaboration avec Genti Arrubia Teatro nous avons créé un nouveau festival pluridisciplinaire en Sardaigne (talie), « Be in the move » et en 2021 l'Ecoart festival « Stone's life » un festival écologique en nature.

En 2022 "Le Choeur Battant", a été sélectionné par la DGCA du Ministère de la Culture, pour être soutenu comme projet de recherche fondamentale sur les pratiques et la pensée des chorales gestuelles, en coproduction avec : Théâtre de Corbeil-Essonnes, Théâtre Victor-Hugo de Bagneux, L'odyssée - scène de Périgueux, Théâtre Le Colombier Les Cabannes.

En 2023/24 la compagnie est en résidence d'artiste « Art et Botanique » à l'Université d'Orléans avec le projet « La Constance de l'éphémère ».

Installé depuis 1 an à Bonny sur Loire, nous souhaitons nous impliquer de plus en plus sur le territoire : nous avons commencé à collaborer avec le théâtre de l'Escaubeau à Briare et nous avons ouvert notre espace de travail à des résidences de créations de compagnies venant de toute la France.

Pour aller plus loin :

Site : www.compagniemanganomassip.com
 Page Facebook: [compagniemanganomassip](https://www.facebook.com/compagniemanganomassip)
 Chaîne Vimeo: <https://vimeo.com/user16464108>

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Téléphone : 06 41 40 50 85
 Contact : Sophie Koppen
 Email : postmaster@autourdumime.com



École de vélo

Sous la conduite efficace de Christophe Bedu et de quelques membres, les jeunes de l'école de vélo poursuivent leur apprentissage avec assiduité.

Les entraînements s'effectuent les mercredis et samedis de 14h30 à 16h30 au gymnase de Bonny et au vélodrome de Briare à la belle saison.

Les jeunes peuvent pratiquer la route, le vtt, la piste et le cyclo cross.

L'exemple de Léane ne peut que les inciter à persévérer dans ce sport si exigeant.

Formation, compétition, passion, émotions

Créée en 1910 dans le seul but d'organiser le grand prix de l'ascension, l'US BONNY CYCLISME n'a cessé de progresser depuis 1967 et la création d'une section compétition, devenant une pièce maîtresse du cyclisme régional.

Avant tout formateur, le club a vu briller ses licenciés dans toutes les disciplines, tant au niveau départemental, régional, national et mondial. Les derniers résultats en attestent.

Nous avons l'honneur d'avoir quelques podiums départementaux et régionaux parmi nos compétiteurs et toujours une fierté de compter les titres nationaux et internationaux avec Léane encore cette saison.

Elle la termine d'ailleurs de la plus belle des manières en ramenant de Bretagne 2 maillots de championne de France piste, sur l'élimination et l'omnium et 2 places de 3^{ème} sur la poursuite individuelle et l'américaine.



Le mot du président

Dans un contexte associatif compliqué et un calendrier quelque peu perturbé par les jeux olympiques et paralympiques, notre club a su maintenir le cap, tant en terme d'organisations qu'en terme de résultats.

Après une saison 2023 exceptionnelle, tous les espoirs étaient permis pour notre jeune championne Léane Tabu. Quelques incidents de parcours ont quelque peu perturbé sa progression jusqu'à ce dernier week-end d'octobre qui l'a vu briller de nouveau en terre bretonne avec 2 médailles d'or et 2 de bronze lors des championnats de France de l'avenir. Quelle FIERTÉ pour tous.

La belle osmose entre nos jeunes prometteurs et un noyau de seniors passionnés et performants laisse augurer d'un bel avenir pour le cyclisme bonnychon.

Sportivement

BUREAU

Président: Dominique Feuillet 06 29 61 48 39

Vice Président: Rémy Girault (correspondant ufolep) remygirault@orange.fr

Correspondant FFC Club: Alexandre Tabu 0699662892

Engagements FFC: Alexandre Tabu 06 99 66 28 92

École de Vélo: Christophe Bedu 06 61 65 30 33

Trésorière, site internet: Mathilde Tabu 06 61 45 04 10

Arbitre: Daniel Lebert 06 77 78 76 96

Responsable Rando: Jean Luc Tourte 06 18 16 09 09

Mail: usbonny@laposte.net



club Us bonny cyclisme

PROJETS 2025

Poursuivre notre action auprès des jeunes et permettre à tous nos licenciés de s'épanouir dans la pratique de leur sport favori, avec enthousiasme, motivation et état d'esprit qui font la force de notre association.

Réussir nos organisations avec l'appui de la municipalité et de tous nos partenaires en privilégiant la sécurité des participants.

CALENDRIER 2025 DE L'US CYCLISME

samedi
23
août

Rondes pommes
Circuit du pressoir

dimanche
24
août

Prix de la Municipalité
La Villeneuve

vendredi
07
novembre

Assemblée Générale

dimanche
16 ou 23
novembre

Rando des Beaumonts

Léane Tabu, notre championne

Le sport de haut niveau nécessite un niveau d'exigence maximal dans son quotidien et beaucoup de facteurs permettent la réussite. Après une année 2023 exceptionnelle, il est particulièrement difficile de pouvoir réitérer de tels résultats surtout avec un changement de situation dès le début de saison.

En effet le changement forcé d'entraîneur sans accompagnement imposé par la fédération et le changement structurel au sein du pôle France de Bourges aura mis à mal notre talentueuse athlète, Léane, sur cette saison 2024.

Malgré les blessures et le COVID qui sont venus ajouter encore de la complexité dans la préparation sportive, elle a su montrer sa détermination dans son sport avec de très bons résultats nationaux et internationaux. En effet, entre les manches de coupe de France en N1 et les multiples sélections en équipe de France piste et route nous pouvons être fiers des résultats de cette saison remarquable que beaucoup rêveraient d'obtenir.



Palmarès

Principales performances :

Vice-championne de France course aux points élites
(épreuve ouverte aux professionnelles)

Vice-championne du monde Poursuite par équipe U19

6ème Boucles de Seine et Marne

2ème Coupe de France N1 à Guegnon

Championne régionale contre la montre

Championne régionale piste

4ème Championnat de France contre la montre U19

6ème Championnat de France route U19

6ème Coupe de France Morteau N1

6ème du général de la coupe de France

(en Nationale 1 le plus haut niveau amateur français)

28ème Championnat d'Europe U19

Tous ces résultats sont bien sûr possibles grâce à une bonne logistique qui permet de performer.

Ainsi nous remercions l'ensemble de nos partenaires locaux tels que la Mairie de Bonny-sur-Loire et la Communauté de Commune Berry Loire Puisaye et bien d'autres, sans qui tout cela ne serait possible.



Si vous souhaitez également nous accompagner nous serions ravis de vous compter à nos côtés.



Association Léane

Page Facebook :

DANS LA ROUE DE LÉANE

E-mail : danslarouedeleane@outlook.fr

Réseaux sociaux :

Instagram : leane_tabu

Facebook : LÉANE TABU

Contacteur Léane :

Tél. 0676855138 ou par E-mail : leane.tabu@gmail.com

Bonny-Beaulieu Football Club-BBFC



Un nouveau président au BBFC

A l'issue de l'assemblée générale de juin 2024 les administrateurs ont procédé, comme chaque année, à l'élection des membres du bureau du BBFC.

Guy Renard rappelle à l'assemblée qu'il assure les fonctions de Président depuis le 22 juin 2014 et qu'il souhaite pour raisons personnelles prendre du recul par rapport à la gestion et à l'équipe dirigeante du BBFC.

Aussi après 10 années de Présidence il n'a pas souhaité renouveler son mandat en tant que Président tout en restant administrateur et membre du bureau du BBFC.

Selon ses disponibilités il continuera néanmoins à participer à la vie du club.

Le Bureau tient à souligner qu'au cours de ces 10 années à la Présidence du club, Guy a su conduire avec efficacité une équipe dynamique tant auprès des dirigeants, des éducateurs, des joueurs tout en développant un partenariat solide avec nos différents sponsors et partenaires (mairies, instances du football départemental et régional...)

De nombreuses actions conduites par Guy ont permis une évolution de la structure et le fait important à rappeler au cours de sa mandature est le rapprochement puis la fusion avec l'AS Beaulieu et la création du Bonny Beaulieu Football Club dont tous ont pu constater la réussite.

Encore merci pour ces 10 ans Monsieur le Président !!.



Un nouveau Président a donc été élu à l'unanimité.

Il s'agit de Yannis SIGNORET bien connu dans le monde du football local.

Yannis, âgé de 52 ans, a une longue expérience dans la pratique du football, dans l'encadrement des jeunes et des seniors, dans la gestion administrative d'un club de football ainsi que dans le cadre des relations avec les organismes et instances du football.

Il signe sa première licence en catégorie débutant à l'âge de 6 ans sous les couleurs de l'AS Beaulieu au sein de l'Ecole de Foot Bonny Beaulieu qui fonctionnait déjà alors que son père était Président de l'ASB.

Devenu Vice Président de l'AS Beaulieu, Yannis a très activement participé aux opérations de fusion et de création du BBFC dont il était jusqu'à ce jour Vice Président. Très investi dans la vie locale il est également adjoint à la Mairie de Beaulieu notamment en charge du sport et des associations.

En fait une suite logique pour Yannis à la Présidence du BBFC.

Pour lui succéder à la Vice Présidence le poste est désormais assuré par Guillaume RAGU jeune joueur de l'équipe senior et précédemment Trésorier adjoint.

LES MANIFESTATIONS 2025 DU BBFC

samedi
04
janvier

Concours de BELOTE
Salle polyvalente
BEAULIEU sur LOIRE

jeudi
08
mai

Tournoi jeunes
Stade
BONNY sur LOIRE

dimanche
15
juin

Assemblée générale du BBFC
Repas parasol
Stade de BONNY

samedi
18
octobre

Soirée Moules-Frites
Salle des fêtes
BONNY sur LOIRE
Animation Génération 80

dimanche
05
janvier

Galettes des rois
Salle polyvalente
BEAULIEU sur LOIRE

dimanche
25
mai

LOTO
Salle des fêtes
BONNY sur LOIRE

dimanche
21
septembre

LOTO
Salle des fêtes
BONNY sur LOIRE

ET DES MATCHES DE FOOTBALL CHAQUE SEMAINE : Samedi pour les jeunes - Dimanche pour les seniors

Le cecifoot à bonny



Souvenez-vous en mars 2013, le Cercle Laïque Bonny avait organisé un match de gala France-Allemagne au stade de Bonny. Une première dans la région pour cette nouvelle discipline sportive.

Parmi les premiers joueurs accueillis à Bonny quelques-uns sont toujours membres de l'Equipe de France dont Frédéric Villeroux, le capitaine actuel qui débutait sa carrière.

Quel parcours de l'Equipe de France de Cecifoot depuis les premiers stages de préparation au stade de Bonny en 2005 jusqu'au stade de la Tour Eiffel Champs de Mars au cours de l'été 2024 où l'équipe nationale a été sacrée championne Para Olympique.

Après un premier titre de Vice Championne olympique à Londres en 2012, et plusieurs titres aux Championnats de Monde et Championnats d'Europe elle est donc devenue Championne paralympique devant l'Argentine et le Brésil.

Ce titre obtenu dans un stade avec plus de 15 000 spectateurs lors de chaque rencontre reste un moment fort des Jeux Paralympiques de Paris 2024 tellement ils ont conquis le public.

Par l'intermédiaire de Daniel Martins, originaire de Bonny, kinésithérapeute de l'équipe Nationale et ancien joueur du CLB, le club a depuis de nombreuses années engagé un partenariat avec le football destiné aux mal voyants.

Au début des années 2000 le Championnat de France de Cécifoot commençait à s'organiser sous l'égide de la Fédération Française Handisport.

Ainsi, joueurs dirigeants et sponsors locaux du CLB participaient régulièrement aux premières rencontres qu'il s'agisse de l'installation et du transfert des structures mobiles, de l'organisation de stages, et par toute l'aide que des voyants pouvaient apporter aux déficients pour la pratique de leur discipline sportive.



Un mini bus pour les déplacements des équipes

La saison 2023/2024 a été marquée par la finalisation du projet d'acquisition du véhicule 9 places livré en décembre dernier.

Sur la plan administratif le montage du dossier particulièrement complexe a été conduit par Guy Renard auprès des différentes instances sportives et territoriales locales, départementales et régionales.

Le club dispose donc désormais comme de nombreux clubs affiliés à la FFF d'un véhicule adapté permettant chaque semaine les déplacements de nos joueurs de l'École de Football et des Seniors d'autant que la situation géographique de Bonny et de Beaulieu entraîne de fréquents déplacements sur tout le département et particulièrement en région d'Orléans.

Le club supporte donc les frais d'entretien, d'assurance et de carburant. Le véhicule est stationné dans un local mis disposition par la Mairie de Bonny.



Financement pour rappel :

Coût du véhicule type Volkswagen avec réduction Fédération Française de Football et frais de mise en service : Total 40 000 €

Participations

Fond Aide au Football Amateur • Région centre Val de Loire • Française des Jeux • Mairie de Beaulieu • Mairie de Bonny • Autofinancement du club.

Pour suivre la vie du club (résultats, calendriers...)

Pour tous renseignements

Président Yannis Signoret 06 47 84 18 38

Vice-président Guillaume Ragu 06 50 90 28 81

Secrétaire Jean Claude Jojon 06 83 00 15 36



Bonny Beaulieu Football Club

La S.E.R.B.H.A.G.

Pour les journées du patrimoine 2023, en collaboration avec la municipalité nous avons réalisé une grande exposition sur L'église Saint-Aignan. A cette occasion, nous avons travaillé sur l'ancien cimetière.



En 2024, nous avons élargi notre travail sur le nouveau cimetière dans la perspective de faire des visites commentées. Lors des journées du patrimoine 2024, nous avons proposé des visites de ville et de l'église. Nous avons eu une vingtaine de personnes. Les visites du cimetière devraient se faire en 2025 lors du « printemps des cimetières » manifestation qui se tient en général au mois de mai.

CONTACT

Martine Lecugy
Tél. 06 81 98 70 07
E-mail: contact.serbhag@gmail.com

Nous préparons aussi une exposition à la Maison de pays pendant l'été sur l'agriculture à Bonny. Lors de celle-ci, nous présenterons une rétrospective appelée « l'odyssée agricole 150 ans d'histoire de l'agriculture sous le regard de la presse » créée par le centre de la presse situé à Maisonnais dans le Cher. Le musée de Saint-Loup devrait nous prêter des anciens outils pour illustrer cette exposition.

Nous sommes allés visiter le centre de la presse qui est très impressionnant par le nombre et la diversité des journaux en leur possession. Nous en avons profité pour visiter Chateameillant : la ville et le musée archéologique ainsi qu'une cave.

Cet été nous avons aussi fait les commentaires de la randonnée gourmande de l'association « Fête des vins » dont le thème était la gare. Ils ont été suivis par une centaine de personnes. Une vraie réussite.

Si vous possédez des documents portant sur la vie locale (photos, cartes postales menu d'événements particuliers, faire-part, factures d'anciens commerces de Bonny, n'hésitez pas à nous contacter).

Vous pouvez nous aussi rejoindre le troisième lundi du mois en général au local de la SERBHAG face B1.

La présidente
Martine Lecugy

DON DU SANG

ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES
POUR LE DON DU SANG BONNY-BEAULIEU

Le sang, c'est la vie !

Le rideau est tiré sur 2024. Nous devons rester confiants, car cette année, comme les 75 précédentes, dans notre pays, les patients ont pu disposer de produits sanguins dont ils avaient besoin. Cette flamme de l'espoir et de la solidarité brille grâce à votre engagement de tous les instants et vos actions au service du don du sang éthique.

Nous comptons sur vous en 2025 pour nos prochaines collectes. Les dates vous seront communiquées ultérieurement par voix de presse. Nous souhaitons à chacun d'entre vous une très bonne année 2025 magnifique et pleine de réussite.



Pour donner votre sang, inscrivez-vous sur
« dondesang.efs.sante.fr » et munissez vous
de votre carte d'identité

LA BIBLIOTHÈQUE

Le nombre de livres empruntés à la bibliothèque de Bonny, continue d'augmenter, en particulier chez les jeunes. En effet, le nombre de livres « jeunesse » sortis en 2023 était de 476 et il était de 494 au 1^{er} novembre 2024. De nombreuses animations sont proposées tout au long de l'année : fin 2023, nous avons accueilli tous les enfants des écoles de Bonny. Nous continuons à faire des lectures pour le RAM (Réseau d'Aides Maternelles) une fois par mois.

Lors du vide grenier du 8 mai, nous avons organisé une tombola afin de permettre d'acheter plus de livres. La gagnante a remporté un bon d'achat de 50 euros offert par le magasin B1.

Cet été nous avons fait une lecture de contes kamishibai au Centre de Loisirs de Bonny et pendant les vacances de Toussaint, ce sont les enfants du centre qui sont venus à la bibliothèque.

CONTACT - INFORMATIONS

Bibliothèque municipale
Rue de Bicêtre - 45420 BONNY SUR LOIRE
Contact : Martine Lecugy - 02 38 31 57 71
bibliotheque@bonnysurloire.fr
Catalogue sur: <http://mabib.fr/bonny/>.

Horaires : Mardi de 16h à 17h30 hors vacances scolaires
Mercredi de 10h à 12h et Samedi de 10h à 12h



A la rentrée, nous avons repris l'heure du conte qui est dorénavant le dernier samedi du mois à 11h.

Nous continuons les lectures à la Maison de retraite.

Nous avons aussi ouvert un atelier jeux de société le troisième vendredi du mois à 20h. Il a déjà eu lieu 2 fois et nous avons eu une douzaine de participants à chaque fois. L'atelier du mois d'octobre a eu lieu au MCB car la bibliothèque va s'agrandir afin de pouvoir présenter plus de livres et d'avoir plus de place, en particulier pour les enfants lors des animations. En 2025, nous aurons donc l'inauguration de notre nouvelle salle.

Nous nous sommes abonnés à la revue « Que choisir » afin d'en faire profiter les adhérents.

J'en profite pour remercier tous les bénévoles qui font vivre la bibliothèque et la municipalité qui nous apporte un grand soutien.

AMICALE BONNYCHONNE



Nous vous attendons
nombreux pour 2025 !
(Avec le soleil)

Cher Monsieur Météo,

Nous, les Arcandiers de l'Amicale Bonnychonne, sommes habitués à affronter les tempêtes... mais là, vous avez vraiment abusé ! Entre la pluie, le vent et le froid, on a cru un moment qu'on allait devoir organiser nos événements sous une tente de survie !

Pour 2025, nous aimerions bien une météo digne de ce nom : du soleil, des températures agréables et pas de surprise désagréable. Nous avons un programme chargé, et nous ne voulons pas que nos événements se transforment en régates !

Pour rappel, nos événements pour 2025 sont les suivants :

6 juillet : On enfourche notre triporteur pour la course de Batilly ! Toute l'équipe est prête à faire le show !

2^{ème} dimanche de juillet : "Un Dimanche Pour Tous" : vide-grenier, battage à l'ancienne, animations, marché local, bourse aux pièces, boudin, jus de pomme, farine etc. Une journée festive pour tous !

Mi-septembre : Grande nouveauté : "La Guinguette de L'Amicale" avec repas dansant inoubliable.

2^{ème} week-end de décembre : Notre incontournable "Marché de Noël" avec le Père Noël, du vin chaud et de nombreuses animations.... Tout est réuni pour une ambiance féérique !

Alors, nous vous faisons une proposition : envoyez-nous du beau temps, et nous vous promettons une place d'honneur dans notre tracteur lors de notre rassemblement !

Dans l'attente de votre réponse favorable,
Tous les bénévoles de L'Amicale Bonnychonne

CONTACTS - INFORMATIONS

Contacts : Sylvette 06 47 94 55 66
ou Mélina 06 82 72 11 68



MAISONS FLEURIES 2024

L'année 2024, les éléments climatiques ont joué un mauvais tour, avec la patience de nos courageux jardiniers. Les saisons ont perdu la boussole. Malgré tout, la persévérance de chacun, a permis de retrouver un regain d'énergie pour contrer le mauvais sort et retrouver l'envie de nous offrir, comme chaque fois, un décor coloré et varié.

Merci à votre volonté de rendre vos jardins attractifs, pour vous en premier lieu et aussi pour faire de notre commune, un endroit agréable où il fait bon déambuler. N'hésitez pas à renouveler vos fleurs avec de nouvelles variétés. Mélanger les espèces et les couleurs et un joli tableau s'offrira à nos yeux, déjà ravis.

Les jardiniers de la commune sont également méritants, pour maintenir un fleurissement valorisant nos trois fleurs. La plupart de nos jardinières et massifs sont équipés de goutte à goutte, ce qui permet un arrosage régulier, donc une économie d'eau, car moins gourmand. Des vivaces sont plantées chaque année permettant ainsi un changement des variétés et un univers toujours agréable.

Un nouveau jury est venu renforcer et participer à la notation des jardins. Donc un autre regard !! Merci à lui pour son aide bienvenue. Soyons optimistes pour les prochaines années à venir.

CAT 1: 1^{er} LOUAULT Philippe
2^{ème} BERTHON Gilles
3^{ème} BRAGUE Dominique

CAT 2: 1^{re} SALIN Carole
2^{ème} SAUVE Jean-Claude
3^{ème} FICHOT Maryvonne

CAT 5: 1^{re} TRIOULEYRE Jacqueline
2^{ème} DOS SANTOS Annabelle

LES CHEVEUX BLANCS

Le 10 novembre 2024 nous nous sommes retrouvés pour le plaisir de tous à la salle polyvalente pour notre traditionnel repas « des cheveux blancs »

Le déjeuner préparé par notre chef Thibaud, assisté de Laura, a été particulièrement apprécié.

Nos aînés, particulièrement en forme, ont pu chanter, danser et se dépasser à l'occasion d'un quizz musical, le tout animé par Pascalina Evénement.

Nous espérons vous retrouver le 26 octobre 2025 ! Avec l'élection du meilleur chanteur et de la meilleure chanteuse.... Entraînez-vous, on compte sur vous !



CAMPING DU VAL



L'année 2024 a été morose pour notre petit camping, toujours les mêmes aléas climatiques. Les estivants n'ont pas retrouvé le chemin de notre havre de paix et de verdure. Peu de monde en effet, restant plusieurs jours, seulement du passage. Une petite activité tout de même malgré tout.

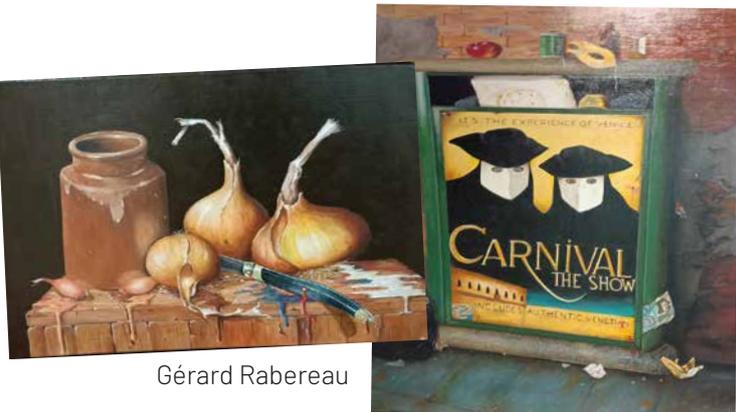
Par-contre, les campings-caristes, eux sont de plus en plus nombreux sur les bords de Cheuille. Ils apprécient l'endroit et font bien volontiers une halte d'une nuit voire plus. Ils participent à leur manière à la vie de la commune, en se ravitaillant dans les commerces de proximité et en visitant notre commune.

Espérons que cette année 2025 apportera un peu plus de vie, de mouvements dans notre structure du Val.

Celui-ci a vu le renouvellement en 2024 de sa 2^{ème} étoile.

Les visiteurs ont salué la propreté des sanitaires ainsi que des espaces verts. Merci également aux services techniques.

48^{ème} Salon d'Art d'Automne



Gérard Rabereau



Francette Lebeau

Ce 48^{ème} salon a eu une saveur particulière. Nous avons été honorés de présenter les œuvres de notre artiste local GÉRARD RABEREAU.

Ce fût un moment important pour la commission SAA. En effet, Gérard, a pendant 7 ans tenu les rênes de celui-ci avec succès. Un petit break lui a permis de reprendre ses pinceaux, afin de nous faire découvrir des œuvres inoubliables. Tant par la diversité (paysages, portraits), que par une magnifique exposition de sa spécialité, le trompe l'œil. Avec ses affiches donnant envie de voyages et que dire de ses sublimes natures mortes, d'un réalisme saisissant. La finesse, la précision jusqu'à obtenir le parfait. Son module en trois dimensions, laissait le public pantois et admiratif.

Merci à toi pour ce merveilleux moment et merci de m'avoir passé le relais en m'apportant de précieux conseils.

Un autre talent caché de notre invité d'honneur, la sculpture sur bois flottés. Morceaux inertes recueillis sur les bords de Loire ou autres endroits. Quelle imagination et quel travail pour redonner vie à ces bois morts. Formes uniques où chacun des visiteurs cherche à trouver une ressemblance avec un objet, un animal...et pourquoi pas une forme humaine. Le public a été conquis par ces œuvres insolites, travaillées dans des essences différentes. Quelle patience !!

Je n'oublie pas les peintres, sculpteurs, céramistes, qui animent chaque année ce salon et permettent ainsi que celui-ci perdure. Malgré un nombre plus réduit d'exposants cela n'a pas empêché la qualité des œuvres. Les visiteurs, chaque année toujours fidèles, ont pu admirer les différents styles de peintures et ont découverts de nouveaux artistes présents à ce salon.

Lauréats 2024

Peinture

1 ^{er} prix	Francette Lebeau
2 ^{ème} prix	Robert Marot
3 ^{ème} prix	Florica Dragan

Sculpture

1 ^{er} prix	Martine Carpentier
2 ^{ème} prix	Alain Mechin



Robert Marot



Florica Dragan



Martine Carpentier



Alain Mechin

Merci au département du Loiret, qui a cette année, fait l'acquisition d'une œuvre « TOTEM » en raku réalisée par Mme VERHEECKE Christiane.

Merci à la COMCOM pour le trophée revenant à Mme LEBEAU Francette, peintre.

Merci aux élèves de Bonny pour leur « grande lessive ». Peut-être de nouveaux talents...

Merci à la commission,

Merci aux services techniques

Merci à Val Fleuri pour le prêt des plantes vertes.

Un rassemblement de solidarité



2025 : LES DERNIÈRES VIRADES À BONNY

En 2002, dans le Loiret, 23 équipes de bénévoles proposaient de mettre le souffle en valeur à travers les « VIRADES DE L'ESPOIR ». L'objectif de cette journée de Virades était simple : lutter contre la Mucoviscidose en recueillant des fonds mais surtout journée dédiée à LA VIE ! BONNY proposait cette année-là ses premières VIRADES.

En 2024, il n'y a plus que 5 équipes dans le Loiret. Les bénévoles sont toujours présents, toujours actifs, toujours généreux de leur temps mais en amont et en aval, les difficultés administratives ont pris une ampleur telle que la lassitude gagne petit à petit les équipes : déclarations en préfecture, déclarations d'assurance, suivi de trésorerie, etc... tout s'est terriblement complexifié à cause d'une rigueur certes nécessaire à un suivi rigoureux mais devenant oppressante pour les opérateurs bénévoles.

2025 sera donc votre dernière année pour randonner à Bonny au nom des Virades.

On compte sur vous pour battre un record de participation et aussi un record de dons ! En 2025, pour contribuer à VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE, vous aurez plusieurs occasions :

jeudi
08
mai

Vente de livres à la salle polyvalente : des bonnes affaires à faire avec des livres vraiment pas chers !

samedi
10
mai

Théâtre au profit de la Mucoviscidose : La troupe « Le Strapontin » proposera une comédie policière intitulée « Les voyageurs du crime », de Julien Lefebvre. Bien sûr, vous pourrez la voir auparavant à Ousson, Briare, Châtillon et Beaulieu... mais soyez patients car on compte sur vous pour venir la savourer à Bonny le soir du samedi 10 mai et faire salle comble à Bonny!

25, 26
et 27
septembre

Vente de billets de tombola avec des lots sympas offerts par les commerçants locaux.

dimanche
28
septembre

VIRADES DE L'ESPOIR, avec parcours « en ligne » grâce à « TRANSDEV Loiret » qui offre l'acheminement vers les points de départ des circuits pédestres de 18 et 12 km ; mais aussi circuits « en boucle », circuits VTT et vélo route à partir du gymnase avec comme chaque année, et sans doute encore davantage pour la dernière, des ravitaillements essentiellement « faits maison » par les bénévoles (merci à elles et eux). Et pour rappel, à l'inscription, on donne ce qu'on veut !



Bilan 2024 au 30/10/24

VIRADE DE BONNY SUR LOIRE N°2004523 A

Dépenses		Recettes	
Administratif	150.34 €	Parcours	2330.00 €
Affranchissement	134.76 €	Dons particuliers	2397.00 €
Retour TPE	15.58 €	Partenaires	2175.00 €
Imprimerie		Subventions	800.00 €
Macarons sièges		Tombola	1201.00 €
		Vente boutique	54.00 €
FETE JOUR J	81.13 €		
Matériel		Reprise ravitaillement	
Boutique(siège)	21.96 €	Foire aux livres	550.00 €
Ravitaillement	59.17 €	Dons directs internet	690.00 €
Total dépenses	231.47 €	Total collecte	10197.00 €
		Théâtre	1330.00 €
			11527.00 €
		Total	11295.53 €

Vous pouvez également faire un don au nom de la Virade de Bonny, par chèque ou virement internet, ce don étant de plus déductible des impôts à hauteur de 66% !

La mucoviscidose touche actuellement en France 7 700 personnes. Un enfant naît tous les 3 jours porteur de cette maladie. Dans les années 60, l'espérance de vie était de 5 ans. Elle est aujourd'hui de 42 ans.

La lutte doit continuer ! On compte sur vous !

VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE est plus qu'un slogan, c'est un projet au futur proche.

Bienvenue à...



ROSSINI Milèna, Patricia	28/11/2023
ROSSINI Nino, Giovanni, Régis	28/11/2023
VIARD Noëlya, Magalie, Lydia	16/12/2023
CICCARELLI VERKEST Chiara, Aurora, Laëtitia	28/12/2023
CARCELES Mya, Coralie, Amélie, Jenifer	21/03/2024
NDIAYE Omar, Alain, Ramsès	10/04/2024
BARDY CABRAL PESTANA Ilyana, Léna, Shirley	17/04/2024
CHAMMOUMA Kayna	12/05/2024
BONAMY Léandro	07/08/2024
SIVAPATHAM Aruthya	26/08/2024
LOSSOIS Chloé	02/09/2004
RIOLLET Cyrila, Laurene, Sylvia	26/09/2024
OZOUF ROSE Eva	17/10/2024
TURPIN Élio, Bruno, André	22/10/2024
GOURREAU DE FLO Zoey, Anne-Marie, Jeanne, Victoire	24/10/2024



Félicitations à...

ARNOULD Christophe et DOISNE Cindy	29/06/2024
ROHÉE Valentin et JEUDI Juliette	13/09/2024
HAMIDOU Anrafat et NIANG Alassane	14/09/2024
PATTI Michel et LÉBOULE Magali	05/08/2024
MOTHE Didier et FOURNIER Ghislaine	21/09/2024



Ils vous ont quittés...

THOMAS Christian	19/11/2023
GAUDRY Simonne veuve MICHARD	07/01/2024
WIECEK Philippe	12/01/2024
DESPATIS Robert	22/01/2024
ASSELINEAU Jacques	30/01/2024
LAUVERGEON Annie veuve DUBOIS	16/02/2024
CULA Louise veuve LAFONT	25/03/2024
BOISJIBAUT Bernadette veuve POINSOT	02/04/2024
COLSON Denise veuve CLERMONTÉ	03/04/2024
BONNARD Monique veuve SALIN	15/05/2024
CHERREAU Jean-Michel	17/05/2024
TASSIN Jean	21/06/2024
LACOUR Louis	05/07/2024

LEMAIRE Jean-Pierre	27/07/2024
RADIC Boro	21/08/2024
DOULET Suzanne veuve LANCELOT	24/08/2024
MERCIER Françoise épouse CHAHRINE	31/08/2024
BANIS Jan	01/09/2024
DE SOUSA OLIVEIRA Manuel	03/09/2024
CHESNAY Marcel	04/09/2024
VERHEECKE Maria veuve DE MUYT	21/09/2024
GENCE Suzanne veuve DELFOSSE	03/11/2024
BOURGOIN Yvette épouse RAYNAL	04/11/2024
LIGER Gérard	14/11/2024
HONGROIS Josette veuve BRECIER	23/11/2024
PETY André	01/12/2024

Les acteurs de la santé

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

27 Grande rue à Bonny-sur-Loire - Tél. 02 38 36 21 89
Heures d'ouverture du secrétariat
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi 8h - 12h / 13h - 16h45
Mercredi 8h - 12h

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr KITANOVA Vesela Tél. 02 38 36 86 37
Dr SHESTAKOVA Nadia Tél. 02 38 35 11 98

CHIRURGIEN DENTISTE

En attente d'une arrivée

CABINET D'INFIRMIERS

Mmes VIGNERON Réjane Tél. 02 38 31 51 95
RACARY Anne-Laure
NARCISO Jessica

Mme GIACOMINI Murielle Tél. 02 38 31 64 96

OSTHÉOPATHE D.O

Mme POUYANFAR Clémence Tél. 06 29 90 34 69

NUTRITIONNISTE

Mme GONZALEZ Elodie Tél. 02 38 36 21 89

PÉDICURE PODOLOGUE

Mme BOIZEAU Gaëlle Tél. 06 64 30 19 70

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

Mme BOULARD Faustine Tél. 06 74 69 67 55

MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

PIANTONI-PELEAU Christelle Tél. 06 60 15 13 11
ZA la Champagne

PHARMACIE

VINCENT Sandrine & MICHOUX Nelly
9, Place Beaupin Lagier Tél. 02 38 31 62 31
pharmaciebonny@offisecure.com

VÉTÉRINAIRES

Vétérinaire ESCAVET Tél. 02 38 31 70 00
ZA la Champagne

MAISON DE RETRAITE

Les Jardins de la Loire- R.D 2007 - La Grange aux Cailles
Tél. 02 38 31 57 92 e-mail: accueil@jardinsdelaloire.com

OPTICIEN

Optic 2000 Tél. 02 38 31 59 76
Galerie commerciale du Super U

INFIRMIERE EN ADDICTOLOGIE

Mme Haltebourg Tél. 02 38 24 54 15

Les adresses d'assistance

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Permanence en mairie le mercredi de 15h à 17h (sur rendez-vous)

ASSISTANCE SOCIALE

Agence Départementale des Solidarités de Gien - Tél. 02 38 05 23 23

ENFANCE MALTRAITÉE

Appel gratuit et confidentiel, à la disposition des enfants et des adultes concernés au 08 00 05 41 41 et 119 ou allo119.gouv.fr/

VIOLENCES CONJUGALES

Tél. 3919, soutenu par le ministère en charge des droits des femmes et géré par la « Fédération nationale solidarité femmes » en partenariat avec les principales associations nationales luttant contre les violences faites aux femmes.
<http://www.solidaritefemmes.org/>

REPAS A DOMICILE

Ponctuellement ou durablement, pour organiser vos repas, vous pouvez demander le service des repas à domicile, sous réserve d'un certificat médical - Inscription à la mairie.
Tarifs selon revenus : entre 7 et 10 € UDAF (Point info familles).

SERVICE À LA PERSONNE

Maison des services 48 Faubourg Villeneuve 02 38 29 20 91
mail : lamaisondesservices45@orange.fr

AUTRES AIDES

Consommation, surendettement, microcrédit social, logement, parentalité, information et soutien aux tuteurs familiaux, handi-cap, dépendance...

Contactez-nous 02 38 71 99 99 ou 02 38 71 99 32

Site internet : www.udaf.45.com

AIDE MENAGÈRE

- A.D.A.P.A. Briare : 02 38 37 09 38 - 06 85 24 36 65
- Maison des services de Bonny 02 38 29 20 91

TÉLÉ ALARME

(exemple Présence verte...). Renseignements à la mairie de Bonny

LA MAISON DES ADOS

Gratuite et confidentielle, avec ou sans rendez-vous, à l'écoute pour les ados de 11 à 25 ans et / ou leurs proches, 17 Rue Raspail à Montargis Tél. 07 85 76 64 75
mdamontargis@amara45.fr
Lundi: 15h-18h - Mercredi: 14h-18h - Vendredi: 15h-18h.

BIEN ÊTRE BEAUTÉ

Centre de balnéothérapie

PIANTONI PELEAU Christelle
ZA La Champagne Tél. 06 60 15 13 11

Coiffure

ALEX'DAV
Galerie commerciale Super U Tél. 02 38 31 56 59

AURÉLIE COIFF
66, Grande Rue Tél: 02 38 31 63 41

Christian PATASSE
85, Grande Rue Tél. 02 38 31 65 96

MISS TIFS
21, rue du 14 juillet Tél. 02 18 49 35 97

Instituts de beauté

INFINIE BEAUTÉ
ZA La Champagne Tél. 02 38 31 58 06

L'ILE DE BEAUTÉ
11, avenue du Gal Leclerc Tél. 02 38 35 18 24

Vêtements, chaussures, accessoires occasion

LES PETITES TROUVAILLES
delphine.bert45@hotmail.fr Tél. 02 45 38 00 16

Couture

COUSU D'AVANCE
Sylvette Métails Tél.06 47 94 55 66
sylvettemetails@gmail.com

ATELIER DU BUISSON
Galerie SUPER U Tél. 02 18 11 62 38

BRICOLAGE - ÉLECTROMÉNAGER

BONNY CONFORT
ZA La Champagne Tél. 02 38 31 60 95
e-mail: bonnyconfort@gmail.com

HÉBERGEMENTS

CAMPING DU VAL
3, rue du Camping Tél. 06 64 02 74 43

Meublés touristiques

Xavier et Corinne SERRE 1, rue du 14 juillet
Tél. 03 86 39 24 55 ou 06 89 43 73 29
e-mail: xc.serre@wanadoo.fr

David FEUILLETTE
10, Grande Rue Tél: 06 83 33 90 86

A & J DUBOIS
94, Grande Rue Tél. 06 25 42 57 80

Gîtes ruraux

Jean-Rémy KASSIAN
La Fontaine - Tél. 02 38 31 88 29 - 06 10 75 69 07
e-mail: jrc-catherine@wanadoo.fr

MAISON GAUGUIN
87, rue du Faubourg Villeneuve - Tél. 06 11 76 20 89
e-mail: claude.carel@neuf.fr

Gîtes d'étape

LA MALITORNE
127, Grande Rue Tél. 06 80 06 76 29
e-mail: gitelamalitorne@gmail.com

TRIOULEYRE / BAILLY
11, rue Porte de Bourgogne Tél. 06 84 05 62 19

Café Bar Tabac

CAFÉ DU LOIRET
13, place Beaupin Lagier Tél. 02 38 31 64 56

MÉTIERS DE BOUCHE

Arboriculture (Pommes et poires)

VERGERS DES BEAUMONTS
2, Route d'Auxerre Tél. 02 38 31 63 88
e-mail: vergers.beaumonts@wanadoo.fr

Apiculteur

Alain CARRÉ
50, rue du 14 juillet Tél. 02 38 31 65 95
ou 06 27 87 01 42

Boulangers Pâtisseries

LE CARRÉ GOURMAND
10, place Beaupin Lagier Tél. 02 38 31 57 88

Épicerie / restauration rapide

RIYA
11, Place Beaupin Lagier Tél. 09 53 83 25 66

Restaurant -Bar

COMPTOIR DES VOYAGEURS
ZA La Champagne Tél. 02 38 27 01 45
e-mail: contact@lecomptoirdesvoyageurs.fr

LE QG PIZZERIA
10 Place Beaupin-Lagier Tél. 07 45 09 85 16

Produits régionaux

HO PRODUCTEURS SARL
Les Beaumonts -
2, Route d'Auxerre Tél. 02 38 31 63 88

Viticulteurs

Emile BALLAND
Les Ratas RD2007 Tél. 02 38 31 62 59

Les acteurs de la vie économique

Commerce bois

WOOD CENTER - Livraison et drive
3, route d'Auxerre Tél. 02 38 35 10 52

Coopératives agricoles

AGRALYS
Rue des Jolies Tél. 02 38 31 64 81

SODIAAL
Rue des Jolies Tél. 02 38 31 60 19

AUTRES ACTIVITÉS COMMERCIALES

Jardineries, Animalerie, Produits régionaux

GAMM VERT SYNERGIES CENTRE
ZA La Champagne Tél. 02 38 31 70 20
e-mail : bonnysurloiregv@gammvertsnergies.fr

LOISIFLOR
RD 2007 Tél. 02 38 31 45 75

VAL FLEURI
Galerie commerciale Super U Tél. 02 38 37 04 33
www.val-fleuri45.com

Élevages de faisans, perdreaux

ENVOL 45
7, rue du Coudray Tél. 06 85 37 94 94
e-mail: envol45@gmail.com

GAEC FAISANDERIE DU COUDRAY
9, rue du Coudray Tél. 02 38 31 62 29

Toilettage Chiens Chats

BÉNÉDICTE TOILETTAGE
9, route du Pressoir Tél. 06 48 64 50 65

Travaux agricoles et ruraux

SARL VAN DORP
Les Sainjons Tél. 02 38 31 58 05 - 06 24 46 23 15
e-mail: van-dorp.gerard@wanadoo.fr

ARTISANS

Bâtiment aménagement d'intérieur

DOS REIS Jorge
Rue du Faubourg Villeneuve
Tél. 02 38 31 54 92 - 06 59 29 82 84

BERTON SARL
2, rue du Berceau Tél. 02 38 31 61 59

BRUNI Antoine
133, Grande Rue Tél. 02 38 31 63 58
e-mail: bruni.antoine.btp@orange.fr

Carrelage - Cheminées - Poêles

SOL FLAMME
1, Les Ratas RD 2007 Tél. 02 38 31 63 63

Couteaux Fabrique et affûtage

OWL BLADES
43, Grande Rue (sur rdv) Tél. 06 60 24 86 81

Couverture, Zinguerie, Charpente, Isolation

ROBERT Pascal
21, rue de Landes Tél. 02 38 29 67 46 - 06 74 76 01 54

CORBARD
e-mail corbardk@gmail.com Tél. 06 48 13 55 28

WOOD CENTER - Vente et installation
3, route d'Auxerre Tél. 02 38 35 10 52

Electricien

EMD Campo
19, rue Faubourg Villeneuve Tél. 06 24 44 24 89

Menuiserie Ébénisterie

SALIN Rémi
Galerie commerciale Super U Tél. 02 38 31 61 32
e-mail : salin@wanadoo.fr

Réparation motoculture

SARL MCJ Julien CHARPENTIER
5 rue des Jolies Tél. 07 60 26 76 11
e-mail : mcjmotoculture@gmail.com

Serrurerie - Métallerie Ferronnerie

AU FIL DE L'ACIER
3, allée du Noyer Vert Tél. 06 46 63 25 15
e-mail: aufildelacier@gmail.com

Serrurerie, Maintenance, Métallerie

SOCIETE SERVICES ET MAINTENANCE
ZA La Champagne Tél. 02 38 29 03 97

Peinture-revêtements

TURPIN PEINTURES
3, Maison Seule Tél. 06 67 87 82 56

Plomberie, Chauffage, Électricité

BERCIER LECHAUVÉ SA
ZA La Champagne Tél. 02 38 31 60 95

Plomberie Chauffage Menuiserie alu

PICOT Olivier
e-mail: contact@olivierpicot.fr Tél. 02 38 31 67 43

Ramonage Entretien dépannage

BRUNO BERTRAND RAMONAGE -BBR
Tél. 06 16 53 11 98

AUTRES ACTIVITÉS

Gestion Administration des ventes, secrétariat

LA PAPERASSERIE
5 rue des Jolies Tél. 07 81 74 58 58
e-mail: nathaliefougeret@lapaperasserie.com

A.E.C.P Agence environnement contrôle prévention
10 rue du Buisson Tél. 02 38 31 58 65

Notaire

Maitre Philippe CAUQUY
ZA La champagne Tél. 02 38 31 60 23
e-mail: philippe.cauquy@notaires.fr

Fabrication matériel manutention et logistique

SAFIL
Route de Vaupy Tél. 02 38 37 74 00
e-mail: contact@safil.fr

Agences immobilières

HEXAGONE IMMOBILIER
Galerie commerciale Super U Tél. 02 38 38 31 72
e-mail: hexagone58@wanadoo.fr

ORDIM IMMOBILIER
46, rue Faubourg Villeneuve Tél. 02 38 31 57 73
e-mail: marie@ordim-immobilier.com

Auto-École

ESPACE CONDUITE
2, Place Beaupin Lagier Tél. 02 38 31 52 01

Commerces et commerces spécialisés

LE MARCHÉ AUX AFFAIRES
ZA La Champagne Tél. 09 53 33 87 62

SUPER U
ZA La Champagne Tél. 02 38 31 52 20
e-mail: superu.bonnysurloire@systeme-u.fr

BI1
56, rue Faubourg Villeneuve Tél. 02 38 31 53 80

Opérateur funéraire

BOURSELOT CATON
23, rue de Thou Tél. 02 38 31 62 98

Paysagiste

GUILLOT JARDINS DÉCO
63, rue du Château d'eau Tél. 06 76 07 72 48
e-mail: victorienguillot45@gmail.com

Brocanteur

Eric PICAULT
33, rue du 14 juillet Tél. 06 99 44 96 72

Contrôle technique véhicules

C.T.A.B.
ZA La Champagne
Tél. 02 38 35 81 04 - 06 66 03 50 30
e-mail: ctabbonny@gmail.com

Distributeurs de billets

Crédit Agricole 6, Place Beaupin Lagier
Société générale Galerie commerciale Super U

Fuel

BONGIBAUT Fuel
RD 2007 Tél. 02 38 31 54 46

Garagistes

J.R.C Motos
98, Grande Rue Tél. 02 38 67 02 33
e-mail: jrc-catherine@wanadoo.fr

GARAGE PAROT-SANTINI Carrosserie-Peinture
139, Grande Rue Tél. 02 38 31 63 32
e-mail: garage.parot@orange.fr

GARAGE D'HAENENS
ZA La Champagne Tél. 02 18 11 65 45
e-mail: garagedhaenens@orange.fr

Informatique

SETUP ON LINE
Galerie commerciale Super U - Tél. 02 38 31 51 10

Location bennes

LOCABENNES
133, Grande rue Tél. 02 38 31 57 28

Taxis

TAXI MICKAEL Tél. 06 78 44 75 12

TAXI RENARD
Tél. 02 38 31 52 91 Tél. 06 07 41 97 53
e-mail: renardtaxi@orange.fr

Poterie à la corde

LE SHED
6 allée du Noyer Vert Tél. 02 38 29 03 67

Travaux entretien et divers

ALLO TONIO
16, rue Faubourg Villeneuve Tél. 02 38 31 57 66

Destruction guêpes, frelons asiatiques

JG DESTRUCTION NUISIBLES
Rue du Château d'eau Tél. 06 83 34 81 28
e-mail: jgnuisibles@gmail.com

Une application mobile pour Bonny-sur-Loire

PUSH NOTIFICATION : Ce système permet à la commune de diffuser des messages d'alerte. C'est pourquoi, nous demandons à la population bonnychonne de télécharger l'application afin que chacun puisse être alerté en cas de déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde ou d'alertes météorologiques.



Vous pouvez dès à présent télécharger l'application dédiée à Bonny sur Loire sur votre smartphone ou votre tablette. Elle a été créée afin de permettre à tous d'accéder aux principaux services en ligne de la mairie et, ainsi, améliorer la communication entre les élus et les bonnychons. Une des grandes nouveautés est constituée par une rubrique qui vous permet de faire part de vos observations et de vos suggestions. Elles seront alors transmises directement à l' élu concerné.

Défilement des informations placées sur le panneau lumineux

<p>Actu/Événements Pour suivre au plus près les manifestations et événements des jours à venir</p>		<p>Répertoire Depuis les services municipaux jusqu'aux associations en passant par les commerçants, artisans et professionnels de santé</p>
<p>Démarches Pour avoir des infos sur les formalités et les démarches à accomplir. Contient des liens vers des sites officiels pour vos démarches administratives</p>		<p>Ma Mairie Les horaires d'ouvertures, les différents services, les élus et leurs attributions, les comptes-rendus de réunions de Conseil</p>
<p>Signalements Cette rubrique a pour but de développer la collaboration entre les bonnychons et les élus, de permettre à chacun de faire part de ses suggestions, de signaler un événement ou une nuisance. Vous pouvez prendre une photo et nous la poster directement avec votre commentaire. Suivant le sujet abordé, le message sera transmis à l' élu concerné selon les compétences qui lui sont attribuées.</p>		<p>Météo</p>
<p>Publications Consultez le dernier bulletin municipal</p>		<p>Ecoles Vous trouverez des informations sur les écoles ainsi qu'une rubrique « cantine » pour accéder aux menus</p>
		<p>Facebook</p>

Mode d'emploi

Pour télécharger : **Allez sur votre «playstore» et tapez «Bonny» puis installez l'application qui est proposée avec le blason de la ville** en cochant les sujets qui vous intéressent particulièrement, vous recevrez une notification si une information vous concernant est diffusée.



Dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) des Vals de Loire, l'équipe de Sociotopie1 est en charge de réaliser une enquête sur la perception et les représentations du risque inondation.

Originaires ou non de la région, installés depuis toujours ou depuis peu, riverains de la Loire ou non, vous êtes invités à répondre à ce questionnaire !

En y répondant, vous nous aiderez à mieux comprendre comment le risque inondation est perçu, et comment les ligériens et ligériennes vivent avec celui-ci et envisagent la résilience de leur territoire.

Cette étude donnera lieu à la publication d'une synthèse des résultats, que vous pourrez retrouver sur internet. N'hésitez pas à laisser votre contact à la fin si vous souhaitez la recevoir. Cette enquête est anonyme et confidentielle et, les informations que vous nous donnez resteront entre Sociotopie2, l'équipe du PAPI3 (EP Loire) et vous. Toutes les productions et synthèses de ce travail de recherche seront anonymisées.

Le questionnaire dure une dizaine de minutes environ. N'oubliez-pas qu'il n'y a pas de bonne ou mauvaise réponse, ce qui nous intéresse, c'est votre vécu et votre ressenti !

Merci !

Vous pouvez aussi le compléter via ce QR code



ou à cette url :

<https://prevention-inondation-val-de-loire/sociotopie.fr>



Présence Verte, créée il y a plus de 35 ans, propose des solutions innovantes de téléassistance aux particuliers et professionnels. C'est le premier téléassiste à avoir compris que les seniors étaient attachés à leur mode de vie actif et à avoir pris en considération leurs attentes en matière d'autonomie et de sécurité. Aujourd'hui, leader de la téléassistance, Présence Verte diversifie son offre et propose des solutions en domiciliaire et mobile. Présence Verte c'est : 60 agences sur tout le territoire, plus de 400 conseillers et près de 120 000 abonnés.



Vivez serein, nous sommes là 24h/24 et 7j/7.

Un projet d'habitat ?

Pensez au CAUE !

Un service gratuit pour tous les habitants du Loiret.

Le CAUE du Loiret, ou conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, conseille gratuitement les particuliers du département dans leurs projets d'habitat.

Construire ou rénover son habitat représente souvent le projet d'une vie. Pour prendre le temps de réfléchir en toute sérénité à vos idées, vous pouvez rencontrer en amont du projet un conseiller en architecture du CAUE. Ce service est gratuit et vous permet d'échanger avec un professionnel, dans nos locaux ou en distanciel.

À noter : la mission de conseil du CAUE exclut la maîtrise d'œuvre, c'est-à-dire le suivi technique et la conduite opérationnelle de vos travaux.

Pour prendre rendez-vous, il suffit de remplir le formulaire en ligne, sur le site <https://caue45.fr/>

Le CAUE met aussi à votre disposition ses ressources pour vous accompagner dans vos projets : le site internet et ses ressources (dossiers thématiques, actualités...), les fiches conseils («Agrandir sa maison», «Construire en zones inondables», «Valoriser les abords de sa maison» ...) et des conseils spécifiques pour les porteurs de projets touristiques.

Pour contacter le CAUE du Loiret :

36 quai du Châtelet 45000 Orléans

Tél. 02 38 54 13 98 – contact@caue45.fr

<https://www.caue45.fr>

Facebook / LinkedIn / Instagram

- ◆ Développer la participation sociale ◆ Favoriser l'accès aux droits
- ◆ Proposer des actions itinérantes en lien avec les collectivités et les associations locales

JEUNESSE

Animations pour les jeunes de 10 à 18 ans



- **Cultur'ados** : club ados itinérant sur inscription annuelle ouvert aux jours et horaires suivants :

Période scolaire	Vacances scolaires
<ul style="list-style-type: none">• Tous les mercredis de 14h à 18h• Deux samedis par mois de 14h à 18h	<ul style="list-style-type: none">• Une semaine sur deux pendant les petites vacances• Tout le mois de juillet : de 10h à 12h et de 14h à 18h, hors veillée et sortie. Accueil possible sur le temps de la pause déjeuner.

En dehors de notre local fixe, des animations sont proposées dans d'autres villes du territoire :

- Châtillon-sur-Loire, 31 rue Martial Vuidet - le 1er mercredi de chaque mois
- Ouzouer-sur-Trézée, rue du Stade - le 1er samedi de chaque mois
- Cernoy-en-Berry, 2 rue Concessault - 1 samedi par mois à partir de janvier 2025

- **Séjours et colonies pendant les vacances scolaires**



L'ESPACE INITIATIVES HABITANT.E.S

Espace de rencontre et d'échange pour tous

- **Projets citoyens** : projets collectifs auxquels chacun.e peut participer : jardin partagé, Lire et Faire Lire, comité des jeunes.
- **Guid'asso** : dispositif d'accompagnement des associations.
- **Sorties familles** : instants conviviaux et de partage par le biais de sorties.



PARENTALITÉ

À destination des parents et des familles

- **Café des parents** : moments conviviaux pour les parents souhaitant échanger autour de thématiques liées à la parentalité.
- **Médiation numérique** : ateliers numériques à destination de tous publics.
- **Ludo'mobile** : ludothèque itinérante avec jeux de société et jeux géants.

INFORMATIONS PRATIQUES :

- 👥 L'équipe est présente **du lundi au vendredi du 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.**
- 📍 Bee'mobile dispose d'un local fixe situé au **1 rue de Bicêtre à Bonny-sur-Loire.**

Coordinatrice : Gwennaëlle LE BARBER
evsitinerant@laligue45.fr
07 64 89 39 67

L'équipe d'animation : Céline BEAUMARIE, Andréa TESTARD, Frédéric BATON
evsitinerant@laligue45.fr
07 57 40 10 28

JEU de PISTE



Voici un jeu facile, gratuit, mais sans récompense.
Saurez-vous retrouver où sont placées ces mosaïques ?
Vous ne savez pas ? En famille vous n'êtes pas d'accord ?
Une petite promenade dans les rues de Bonny vous donnera la solution.

Il y a un intrus, une rue ne figure pas sur le plan ci-dessous, mais la mosaïque est très visible, depuis la grande rue quand on arrive de Briare.



Mosaïques réalisées par les élèves des écoles de Bonny avec le concours de l'artiste MIFAMOSA.

Plan du CENTRE-VILLE

